



HAL
open science

Les activités de formation de la médiathèque départementale du Nord

Géraldine Verhee

► **To cite this version:**

Géraldine Verhee. Les activités de formation de la médiathèque départementale du Nord. Sciences de l'information et de la communication. 1998. dumas-01724030

HAL Id: dumas-01724030

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01724030>

Submitted on 6 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

VERHEE Géraldine

MAITRISE EN
SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION

Rapport de stage :

*Les activités de formation de la Médiathèque Départementale du
Nord.*

Stage effectué du 30/10/1997 au 30/06/1998

à

la Médiathèque Départementale du Nord
(HELLEMMES)

sous la direction de :

Madame Annette BEGUIN, responsable universitaire
Madame Fabienne RAUX, responsable professionnel

LILLE 3
UNIVERSITE CHARLES DE GAULLE
UFR IDIST

Septembre 1998



*Les activités de formation à la Médiathèque départementale du
Nord*

*Les activités de formation à la Médiathèque départementale du
Nord*

SOMMAIRE

Avant-propos	p. 1
Présentation de la médiathèque Départementale du Nord	p. 2
Principes de la formation en bibliothèque départementale de prêt	p. 10
1.1 Les origines de la formation	
1.2 Les formations proposées par la M.D.N.	
1.3 Le contenu des formations	
La formation et les formateurs	p. 21
2.1 La formation de formateurs	
2.2 Quels intervenants pour quelles formations	
2.3 La préparation des formations	
Les bibliothécaires-volontaires et la formation	p. 31
3.1 Freins et motivations des bibliothécaires à se former.	
3.2 La formation vécue par les bibliothécaires	
3.3 Quel bilan tiré du programme de formation	
Conclusion	p. 45
Bibliographie	p. 46

Avant-propos

J'ai réalisé un stage à la Médiathèque Départementale du Nord, à raison d'une journée par semaine, parfois plus selon les besoins, d'octobre 1997 à juin 1998. Au cours de ce stage, j'ai pu observer l'ensemble des services offerts par la médiathèque à ses usagers. J'ai participé à la desserte en bibliobus et musibus des communes, aux tâches techniques (catalogage, commande sur le CD-ROM Electre, récupération des notices), aux différents comités de lecture (office adulte, office jeunesse, comité de lecture adolescents). En outre, j'ai assisté à quelques-unes des animations réalisées par la médiathèque : la répétition de la pièce *Fin de Partie* de Samuel Beckett au Prato durant le Temps des Livres, la journée des bibliothécaires-volontaires, organisée au Forum des Sciences, ...

Mes activités se sont concentrées sur la formation du personnel des bibliothèques-relais. J'ai suivi les différentes formations proposées par la médiathèque, dans la mesure où ma présence ne dérangeait pas les participants et dans la mesure où mon emploi du temps me le permettait. Le personnel de la médiathèque m'a permis de m'investir dans la formation, notamment en participant aux réunions de préparation des formations élémentaires, à l'encadrement des stagiaires et en me laissant rédiger le bilan de chacune des formations.

J'estime avoir beaucoup appris au cours de cette année de stage sur le métier de bibliothécaire en bibliothèque départementale de prêt et sur les compétences qui lui sont requises. Je pense également avoir bénéficié d'une expérience de terrain.

Je remercie Mr Guilbaud, conservateur en chef et ancien directeur de la B.D.P. du Nord, de m'avoir accueillie à la médiathèque.

Mes remerciements vont également à Mme Chopin, conservateur en chef et directrice par intérim; au personnel responsable des formations, Mme Bedoy, conservateur et chef de l'antenne des Flandres, Mme Dupont, conservateur et chef de l'antenne du Hainaut-Avesnois, Mme Forestier, assistante qualifiée de conservation, Mr de Beaurepaire, assistant qualifié de conservation et à Mme Carlier, assistante de conservation pour leurs renseignements et leur disponibilité.

Je remercie l'ensemble du personnel de la médiathèque pour son accueil et sa gentillesse à mon égard.

En outre, je tiens à remercier tout particulièrement mes maîtres de stage, Mme Raux, bibliothécaire territoriale, chef de l'antenne du Cambrésis pour son soutien, ainsi que Mme Beguin pour ses conseils et son écoute.

Présentation de la Médiathèque Départementale du Nord.

La médiathèque a ouvert ses portes en 1982, suite à la loi Lang prévoyant de pouvoir tous les départements d'une bibliothèque centrale de prêt (terme de l'époque).

QUELQUES RAPPELS HISTORIQUES :

Le concept de prêt en bibliobus existait déjà dans l'Aisne avec Victorine Verine depuis le début du siècle.

L'ordonnance du 02 novembre 1945 crée la première B.C.P. de France. Durant l'après-guerre, dix-sept bibliothèques centrales de prêt se sont mises en place. Le siège de la bibliothèque était alors le chef-lieu du département; le personnel se composait d'un bibliothécaire, d'un adjoint, d'un secrétaire et d'un chauffeur-auxiliaire. En 1966, le nombre de Bibliothèques centrales est passé de dix-sept à vingt-quatre. Le prêt, qui concernait les communes de moins de 15 000 habitants, s'est élargi aux communes de moins de 20 000 habitants.

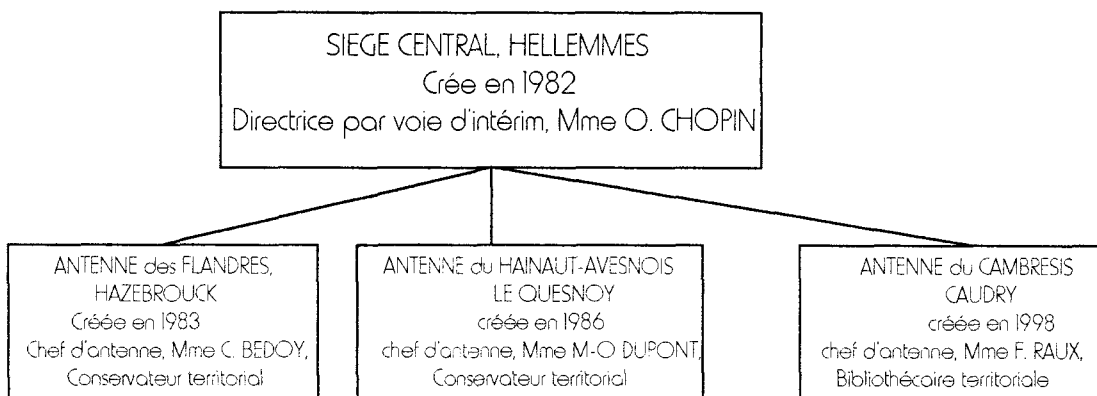
En 1975, les bibliothèques centrales de prêt quittent la tutelle du ministère de l'Education nationale pour celle du ministère de la Culture. En 1982, le ministère Lang décide de créer une bibliothèque centrale par département, c'est ainsi qu'est créée la Bibliothèque Centrale du Nord. M. Chadourne en prend la direction. La bibliothèque s'installe rue Saint-Bernard à Lille-Sud. Deux autres antennes sont ensuite créées, l'une dans les Flandres à Hazebrouck (1983), l'autre dans le Hainaut-Avesnois au Quesnoy (1986). Au départ la bibliothèque centrale ne prêtait que des livres, puis la sonothèque est mise en place en 1986, boulevard Bigo-Danel, les documents visuels y ont fait leur apparition en 1990.

En 1986, suite à la loi de décentralisation les B.C.P. passent sous la tutelle des départements et deviennent ainsi les Bibliothèques Départementales de Prêt (selon le terme officiel du ministère de la culture). Le conseil Général du Nord a choisi de nommer sa bibliothèque, Médiathèque Départementale du Nord, le nom de la structure peut néanmoins varier d'un département à l'autre. Les B.D.P. prêtent désormais aux communes de moins de 10 000 habitants.

En 1994, l'unité centrale de la médiathèque s'installe dans de nouveaux locaux à Hellemmes, au 140A rue Ferdinand Matthias. M. Guilbaud succède à M. Chadourne à la direction pour une période de quatre ans puisqu'il vient à son tour de quitter son poste, laissant ses fonctions à Mme Chopin, directrice-adjointe.

En 1998, une nouvelle antenne s'est créée dans le Cambrésis, elle est située à Caudry.

STRUCTURE DE LA MEDIATHEQUE :



CF. : organigramme du personnel de la médiathèque (CF p. suivante)

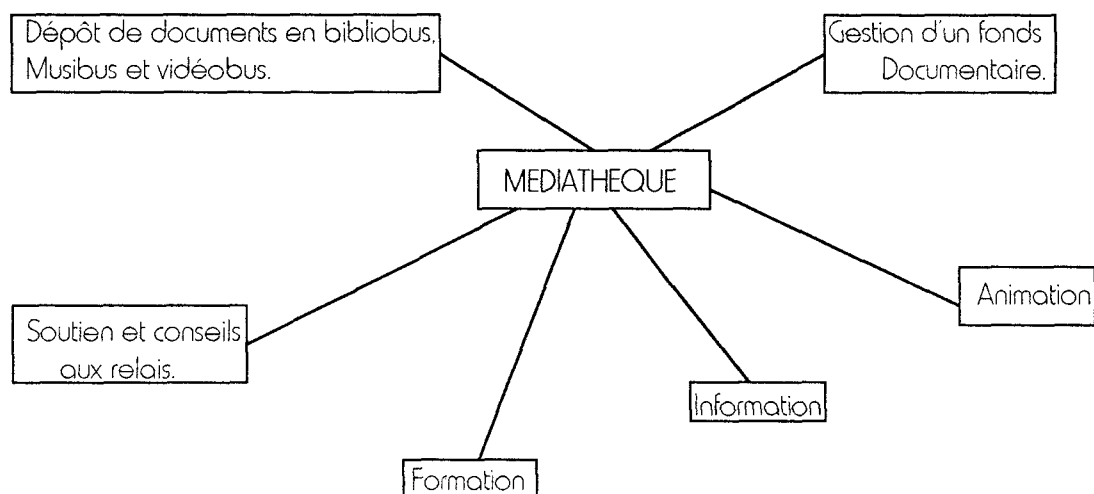
LES RESEAUX DE LA MEDIATHEQUE (CF.annexe)

Chaque commune où le bibliobus passe appartient à un réseau. Un réseau est ainsi composé d'environ six relais. La plus grosse commune environnante est appelée tête de réseaux, même si la dite commune ne constitue pas un dépôt de la médiathèque. Le but de cette organisation est de favoriser le partenariat entre les communes (l'intercommunalité). Certains relais ne disposent que d'un dépôt de livres (311 au total), 76 communes bénéficient en plus d'un dépôt de la sonothèque, 43 relais d'un dépôt de la vidéothèque. Prochainement, la médiathèque va lancer le prêt de CD-ROM.

L'ouverture d'un relais répond à certaines exigences du Conseil Général, en effet les élus des communes doivent s'engager à verser un budget de dix francs par habitants à la bibliothèque et lui consacrer une surface de 0,70 m² par habitants. Ces conditions ont été établies sur une idée de M. GUILBAUD et restent difficiles à faire admettre aux élus des communes desservies depuis plusieurs années. De plus, le budget doit être normalement reconduit chaque année, mais il en est rarement ainsi. Une commune remplissant bien les conditions requises peut prétendre à des aides financières du Conseil Général pour ses projets d'informatisation ou d'agrandissement, la médiathèque peut également lui octroyer un crédit d'une valeur de 10 000 francs chez le fournisseur Bibliotheca.

Les bibliothèques-relais de la médiathèque départementale sont souvent gérées par un personnel bénévole, rares sont les personnes possédant le statut de salarié. Ce personnel est dénommé bibliothécaire-volontaire. Ses compétences et devoirs sont mentionnés dans la charte du bibliothécaire-volontaire, élaborée par le Conseil Supérieur des Bibliothèques le 28 janvier 1993 : "le bibliothécaire-volontaire a le devoir d'assurer un service régulier en tant que responsable, le bibliothécaire volontaire a le devoir de se former au métier, le bibliothécaire-volontaire doit accepter les règles d'ouverture à tous. La charte précise également les devoirs de la commune qui est tenue de donner de bonnes conditions de travail au personnel de sa bibliothèque, d'indemniser le personnel, de faire en sorte que les personnes gérant la bibliothèque puissent se former».

LES MISSIONS DE LA MEDIATHEQUE



1) Les dépôts de documents

* Le prêt dans les communes

La médiathèque possède un parc de véhicules, composé de sept bibliobus, deux musibus, d'un vidéobus et d'un médiabus. Un bus peut contenir environ 3 000 documents.

La médiathèque se rend dans les relais deux fois par an.

Pour les documents imprimés le prêt est de 400 livres, soit environ 230 livres pour la jeunesse et 180 pour le secteur adulte. Les bibliothécaires de la M.D.N. font souvent preuve d'une tolérance allant de 5 à 10% sur le quota initial. Cependant chaque mois, les responsables des petites bibliothèques-relais peuvent obtenir un rendez-vous pour venir échanger un maximum de cent livres, lorsque le bibliobus passe dans une commune environnante appartenant au même réseau. Les bibliothécaires de la médiathèque visent à une bonne répartition du prêt :

Secteur enfant

Bande-dessinée, BDE : 50 documents.

Documentaires : 50 documents

Albums, F1 : 45 documents

Albums, romans (5-10 ans), F2 : 45 documents

Romans(10-17.ans), F3 : 35 documents

Poésie, Théâtre : 5 documents

Secteur adulte

Bande-dessinée, BDA : 10 documents

Romans : 75 documents

Romans policiers : 20 documents

Romans de science-fiction : 20 documents

Poésie, Théâtre : 5 documents

Documentaires : 50 documents

Pour les documents sonores, le prêt est de 310 documents, dont 170 compact-disques et 140 cassettes. La sonothèque prête également des livres et des partitions pour lesquelles il n'y a pas de quotas. Un échange est possible pour les communes appartenant à un réseau de bibliothèques (Hors ce n'est pas le cas de tous les relais-sonothèques). Néanmoins, cet échange est moins fréquent que les échanges réalisés en bibliothèque. La répartition du prêt entre les différents genres musicaux est laissée à l'appréciation du responsable du relais.

Pour les documents visuels, le prêt varie de 100 à 200 cassettes-vidéo. Les relais peuvent obtenir des livres sur le cinéma sur demande. Un échange peut être effectué dans les trois mois qui suivent le dépôt, dans la mesure où la commune appartient à un réseau (les relais vidéothèque étant très peu nombreux, il est possible qu'une commune n'appartienne pas à un réseau vidéothèque).

* Les prêts directs

Le prêt direct a été instauré en dernier recours pour faire circuler les livres dans les communes n'ayant pas le financement nécessaire à la création d'une bibliothèque. Les usagers viennent directement choisir dans le bibliobus quatre documents et trois revues, qui leur sont prêtés pour trois semaines. Actuellement, l'antenne de Lille organise un prêt direct dans deux communes ainsi qu'au siège du Conseil Général. L'antenne des Flandres possède 22 communes de prêt direct, l'antenne du Hainaut-Avesnois 14 communes.

Le prêt direct connaît ses avantages et ses inconvénients : d'un côté on peut penser qu'il ne favorise pas la création d'une bibliothèque dans la commune et laisse les élus choisir la solution de facilité ; d'un autre côté les bibliothécaires de la médiathèque disent apprécier le fait de rencontrer les lecteurs, de pouvoir les conseiller et échanger des points de vue sur les livres. Le peu de contacts avec le public est souvent perçu comme étant un très grand manque pour les bibliothécaires de la B.D.P.

* Les autres prêts

La médiathèque prête des livres pour jeunes enfants aux centres de Protection Maternelle Infantile (P.M.I.). Le prêt se fait directement à la médiathèque à Hellemmes, dans une salle prévue à cet effet. Les responsables de centres peuvent y choisir 50 livres, en prenant rendez-vous avec la bibliothécaire qui s'occupe du prêt P.M.I. dans l'antenne considérée.

En 1992, les ministères de la culture et de la justice sont parvenus à un accord sur la réinsertion des détenus, suggérant que les bibliothèques départementales effectuent un dépôt de livres dans les centres de détention et les bibliothèques de maisons d'arrêt. Depuis 1992, Marcel Beurain agent du patrimoine dépose 500 livres tous les quatre mois à la bibliothèque de la maison d'arrêt de Loos. La coopération entre la B.D.P. et le centre de détention ne s'arrête pas là, puisque les détenus participent contre rémunération à l'équipement des livres nouvellement acquis par la médiathèque. D'autre part, la médiathèque accueille des détenus en fin de peine en vue de leur réinsertion professionnelle.

Environ une fois par an, la médiathèque réalise un prêt permanent aux communes relais qui le désirent. Les responsables des relais peuvent choisir une centaine de livres parmi le fonds qui leur est proposé. Cette «braderie aux livres» est si possible organisée tous les ans dans chacune des quatre antennes. Cela permet aux petites bibliothèques d'enrichir leur fonds de base. Cela permet également à la B.D.P. de réaliser un désherbage et de faire de la place pour ses nouvelles collections. Le prêt permanent est en réalité un don puisque les communes peuvent garder les livres à vie, cependant le don de documents achetés par des fonds publics étant interdit, les responsables de petites bibliothèques sont tenus de coller une étiquette «prêt permanent» sur les livres obtenus.

2) La gestion du fonds documentaire

Il est impossible pour le personnel de la médiathèque d'évaluer le nombre de documents possédés, tant celui-ci est important. Néanmoins la B.D.P. dispose d'un budget conséquent lui permettant de renouveler très souvent ses collections.

*Les acquisitions

Les acquisitions se font par le biais de différents pôles. Les bibliothécaires ont choisi de se réunir une fois par mois pour présenter et échanger leurs points de vue sur les nouveautés. c'est ce qu'ils nomment l'office. Il existe un office de lecture adulte et un office de littérature de jeunesse.

L'office adulte est le résultat de trois sélections, celle du libraire d'une part, qui prépare les nouveautés du mois susceptibles d'intéresser les bibliothécaires, celle de ces mêmes bibliothécaires d'autre part, qui choisissent une centaine de livres parmi la présélection dans la mesure où il faut avoir le temps de tout lire. Chaque bibliothécaire lit en moyenne trois à quatre livres de l'office. Les antennes n'ayant pas toutes les mêmes libraires, le choix de l'office se fait à tour de rôle. Le jour de l'office, les bibliothécaires décident, après discussion d'acheter ou non le livre.

L'office jeunesse est le résultat de deux sélections, celle du libraire qui envoie directement l'office à la médiathèque, les bibliothécaires en secteur jeunesse essayant de lire l'ensemble des nouveautés. La seconde sélection s'opère lors de l'office lui-même, lorsque les bibliothécaires décident ou non d'acheter les livres.

Il n'existe pas d'office pour les documents audio-visuels.

L'office n'est pas la seule ressource d'acquisitions. Les bibliothécaires s'inspirent des critiques de la presse spécialisée pour guider leurs achats. Ainsi les bibliothécaires, sonothécaires et vidéothécaires suivent les avis de magazines comme Télérama, Lire, Le magazine littéraire, Citrouille, Page, Rock and folk, Les Incorruptibles,....

Le personnel de la médiathèque a à sa disposition des outils de recherche et d'acquisition : le magazine Livre-Hebdo, qui publie chaque semaine les nouveautés bibliographiques, et le CD-ROM Electre qui leur permet de passer leurs commandes par le biais de l'informatique et leur octroie un gain de rapidité. Les libraires fournissant les commandes sont Italice pour la centrale d'Hellemmes, Le Marais du Livre, basé à Hazebrouck et le libraire Brunet pour les antennes du Hainaut-Avesnois et du Cambrésis. Les sonothécaires utilisent le fournisseur Cd-Mail, tandis que les vidéothécaires utilisent le fournisseur Collaco selon le même procédé.

BUDGET DES ACQUISITIONS (année 1997) :

	MARCHE	HORS-MARCHE	TOTAL
Antenne du Quesnoy (Hainaut-Avesnois)	600 000fcs	200 000fcs	800 000fcs
Antenne de Caudry (Cambrésis)	350 000fcs	150 000fcs	500 000fcs
Antenne d'Hazebrouck (Flandres)	600 000fcs	200 000fcs	800 000fcs
Antenne d'Hellemmes (Lille)	940 000fcs	260 000fcs	1 200 000fcs

Sonothèque	800 000fcs	150 000fcs	950 000fcs
Hellemmes	450 000fcs	100 000fcs	550 000fcs
(50 000 francs en hors-marché vidéos musicales)	350 000fcs	50 000fcs	400 000fcs
Le Quesnoy			
Vidéotheque	350 000fcs	200 000fcs	550 000fcs
Hellemmes	250 000fcs	150 000fcs	400 000fcs
Le Quesnoy	100 000fcs	50 000fcs	150 000fcs
Total	4 840 000fcs	1 160 000fcs	6 000 000fcs

*Le circuit du document

Après réception d'une commande, les documents sont estampillés, c'est à dire qu'un code à barre leur est apposé. Les documents sont ensuite catalogués sur informatique. La médiathèque utilise la classification universelle DEWEY pour la cotation et la liste de mots matières Blanc-Montmayer pour l'indexation. Une fois catalogués, les documents sont étiquetés et équipés pour le prêt.

Le catalogue de la médiathèque est informatisé depuis 1992. Le logiciel utilisé est OPSYS. Toutes les antennes sont mises en réseau, ainsi lorsqu'une notice bibliographique est créée par une des antennes, les autres antennes peuvent la dupliquer. La recherche sur OPSYS donne ainsi la possibilité de connaître le nombre et la disponibilité des documents dans chaque antenne. Lors du prêt dans une commune, un ordinateur portable enregistre les restitutions et les sorties de documents ; l'ensemble des données est ensuite transféré sur l'ordinateur central au retour à la médiathèque.

*Le classement des documents

Les bibliothécaires ont retenu un classement, qui reste propre à la médiathèque.

Pour les documents imprimés le classement est le suivant :

- les romans sont identifiés par la lettre R suivie des trois premières lettres du nom de l'auteur et de la première lettre du titre. Les romans policiers sont indiqués par la mention RSF, les romans de science-fiction par la mention RX. Les romans avec une bande grise indiquent les romans adultes à gros caractères dits large vision. Les romans pour la jeunesse sont spécifiés par la lettre F et une bande de couleur verte pour les albums (F1), bleue pour les albums et romans des 5-10 ans (F2), rouge pour les romans des 10-17 ans (F3). Les romans en langues étrangères sont indiqués par une bande de couleur marron.

Les documentaires sont identifiés par l'indice Dewey, les trois premières lettres du nom de l'auteur et la première lettre du titre. Pour les documentaires enfants, la cote est composée de l'indice Dewey, suivi de la première lettre du titre, le niveau de lecture est indiqué par une bande de couleurs verte, bleue ou rouge. Les romans et documentaires régionaux sont mentionnés par une bande de couleur orange.

Les documents sonores sont rangés de la manière suivante :

- un indice stipule le genre musical (099 pour la chanson française, 2 pour le rock, pop, 3 pour la musique classique,...). Cet indice est suivi des trois premières lettres du nom de l'artiste et de la première lettre du titre.

Les documents visuels sont classés ainsi :

- la cote des cassettes est établie à partir de la lettre V suivie des trois premières lettres du titre du film (en rejetant l'article).

3) La communication

La communication consiste en l'ensemble des informations données aux bibliothécaires et sonothécaires volontaires par la médiathèque. Y sont incluses les revues Citrouille, Minuscule, Page et Petit Page, qui sont acquis et offerts par la médiathèque aux responsables-relais lors du passage du bibliobus ; les planches d'informations sur les animations organisées ou non par la B.D.P., le catalogue des formations et le magazine Réseau.

Réseau existe depuis 1994 et constitue le principal outil de communication de la médiathèque. Il est destiné au personnel des relais de la médiathèque. A l'origine il était publié en noir et blanc, puis progressivement la couleur s'est instaurée. D'abord mensuel, le magazine est ensuite devenu semestriel. Il est entièrement conçu et réalisé à la médiathèque. Un comité de rédaction (tout le personnel est invité à y participer) se réunit afin de choisir le thème du dossier du trimestre illustré par les coups de cœurs lecture, musique et vidéo du personnel de la B.D.P. Une page de reportage est consacré aux relais. L'agent du patrimoine Cathie Vanhoutte joue le rôle de maquettiste, de secrétaire de rédaction et de rédacteur en chef et travaille surtout sur la mise en forme du journal. Martine Dourlou, secrétaire se charge de taper les articles.

4) L'animation

L'animation est une activité très présente à la médiathèque départementale. La politique est d'animer et de faire animer. En effet, d'une part la médiathèque organise des animations à destination de ses bénévoles, d'autre-part elle soutient leurs initiatives personnelles en matière d'animation.

Les animations émanent d'un travail d'équipe, qui définit les thèmes qui seront développés dans l'année. Durant l'année 1997-1998, les animations se sont souvent axées sur le thème du policier, avec notamment la venue de Didier Daeninckx, auteur de romans policiers, à la médiathèque départementale ; la venue à Bray-Dunes d'une conteuse, qui s'est proposée de lire quelques passages des *Orpailleurs* de Thierry Jonquet. Cathie Vanhoutte se charge d'établir les contacts avec les intervenants et les partenaires. Les deux gros temps d'animation ont lieu pendant le Temps des Livres et durant la période estivale. Ainsi durant le Temps des livres 1997, la B.D.P. a organisé des rencontres avec des conteurs dans les bibliothèques-relais, une sortie au Prato a été mise en place afin d'assister à la répétition de la pièce de Samuel Beckett *Fin de partie*. D'autre part pendant les deux mois d'été, la médiathèque aménage un Portakabin en bibliothèque, afin de prêter des livres sur la plage de Bray-Dunes, cette opération est accompagnée de nombreuses animations pour les enfants comme pour les adultes.

La médiathèque mène sa politique d'animation en partenariat avec des organismes, tels que la Direction des Affaires Culturelles du Conseil Général, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.), l'A.L.I.A.S., ou plus exactement le Forum des Sciences avec lequel elle plébiscite, depuis 1989, l'exposition itinérante *Livre la science*, qui peut être empruntée par les relais.

La médiathèque prête également des diapositives et des expositions à ses bibliothécaires-bénévoles. Katherine Zawalich s'occupe de la location des diapositives. Martine Dourlou gère le prêt des expositions, en établissant un planning de location, les bordereaux d'emprunt, en mettant à jour le livret répertoriant toutes les expositions et en réalisant le descriptif et la fiche technique de chaque exposition. Ce livret est à la disposition des bibliothécaires bénévoles, les expositions y sont classées par thèmes. La médiathèque met également à disposition des malles de livres sur différents thèmes, tels que le cirque, les sorcières la bande-dessinée et la musique, le carnaval, la mine... Les expositions sont achetées par la médiathèque et prêtées gratuitement aux responsables des relais.

5) La formation du personnel des bibliothèques relais

Depuis une dizaine d'années, la formation du personnel des petites bibliothèques rurales est au cœur des débats qui animent les professionnels des bibliothèques départementales de prêt. En effet, conscients du manque de qualification des bibliothécaires volontaires, conscients également que les formations en bibliothéconomie sont peu nombreuses et particulièrement inadaptées voire inaccessibles aux responsables des relais, du fait de leur caractère universitaire ; les bibliothécaires des B.D.P. ont cherché à mettre en place un programme de formation, conçu d'après les besoins observés sur le terrain.

En 1996, la M.D.N a lancé son premier programme de formation. Après trois ans d'activités, ce service est devenu une des missions principales de la médiathèque. C'est à travers l'exemple de la M.D.N. que nous étudierons la formation dans les réseaux des bibliothèques départementales de prêt.

Mon étude s'est organisée autour des axes de réflexions suivants :

- Les principes de la formation dans les bibliothèques départementales de prêt avec l'analyse des origines de la formation et du contenu intellectuel des différentes formations.
- La formation envisagée par les formateurs, comment ceux-ci abordent-ils leur rôle et comment préparent-ils les formations ?
- La perception des formations par les bibliothécaires-relais, leurs motivations, leur manière d'appréhender les stages.

Il reste à aborder les conseils et l'aide apportée par la médiathèque aux responsables des relais. Cet aspect des missions de la M.D.N. est étroitement lié à la formation, c'est pourquoi je l'aborderai dans le développement qui va suivre.

PRINCIPES DE LA FORMATION EN BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DE PRÊT.

Depuis quelques années, la formation est devenue un élément essentiel des services offerts par les bibliothèques départementales. En effet, conscients du manque de connaissances sur le métier, les professionnels des B.D.P. sont de plus en plus nombreux à offrir des stages de formation à leurs bibliothécaires-relais.

1.1 Les origines de la formation

Le congrès de l'Association des Directeurs de Bibliothèques Départementales de Prêt (A.D.B.D.P.), qui s'est déroulé les 12, 13 et 14 novembre 1997, a choisi de consacrer son étude à la formation des personnels de bibliothèques. Une bonne partie des débats se sont axés sur la formation du personnel bénévole des petites bibliothèques rurales. Monsieur Philippe Russel, directeur de la B.D.P. du Territoire de Belfort a présenté les résultats d'une enquête sur la formation, envoyée à l'ensemble des B.D.P. de France. Sur les quatre-vingt-seize bibliothèques départementales, soixante et onze ont répondu à l'enquête. De celle-ci, il ressort que seulement sept bibliothèques (9.8%) assurent la formation de l'Association des Bibliothécaires Français (A.B.F.), la formation de base et les formations thématiques ; deux B.D.P. (2.8%), proposent la formation A.B.F. et des formations thématiques, quarante-quatre B.D.P. (62%), assurent la formation de base et des formations thématiques, sept (9.8%), uniquement une formation de base, enfin six B.D.P. (7%), n'assurent que des formations thématiques. Cinq bibliothèques n'ont pas d'activités de formation.

Plusieurs questions ont été soulevées lors du congrès, notamment sur la nécessité de former un personnel, capable de gérer, d'animer une bibliothèque, tout en sachant répondre aux besoins des usagers. Pour Madame Christine Bezé, responsable des formations à la B.D.P. du Pas-de-Calais, « la formation est nécessaire pour restructurer les services et redéfinir les missions des bibliothécaires. »

Il est vrai que très souvent les bibliothèques-relais sont gérées par un personnel volontaire, composé de retraités, de femmes au foyer ou de personnes salariées, exerçant une toute autre activité ; possédant bien peu de connaissances sur le métier de bibliothécaire. La formation constitue donc pour ces personnes la possibilité d'acquérir des savoir-faire pour promouvoir le livre et mettre en valeur de façon optimale le fonds documentaire. Il convient en effet de rappeler que la mission des bibliothèques départementales et de leurs relais est de développer et promouvoir la lecture publique en milieu rural.

Par ailleurs, la formation favorise les échanges entre les réseaux et l'action intercommunale. De même, elle renforce les liens entre la B.D.P. et les bibliothèques de réseaux, tout en les donnant un nouveau dynamisme.

Se pose alors la question du contenu intellectuel de la formation à proposer aux bibliothécaires-volontaires. Ce point a été débattu lors du congrès. L'objectif de la formation de base est d'amener les bibliothécaires-volontaires à prendre conscience de leur rôle vis à vis de la lecture publique, de la B.D.P. et de l'utilisateur. D'une manière plus pragmatique, elle doit permettre aux bibliothécaires de mettre en valeur et d'enrichir un fonds documentaire par des acquisitions judicieuses.

En outre, les intervenants ont insisté sur la qualité à apporter à l'accueil des différents publics amenés à fréquenter la bibliothèque.

La décision de mettre en place un programme de formation résulte par conséquent du constat de certaines carences, notamment dans l'aménagement de l'espace et la pertinence des collections composant le fonds. Il est en effet souhaitable que la bibliothèque offre à son public un service de qualité, tout en donnant une image dynamique et moderne.

J'ai eu l'occasion d'observer lors de tournées en bibliobus que certaines bibliothèques se trouvent bien loin de cette image. Beaucoup de communes ne sont pourvues que d'un dépôt de livres. Il n'est pas rare de visiter des bibliothèques, où la sectorisation adulte/jeunesse n'existe pas, où la signalétique n'est pas apparente. Bien souvent, une seule pièce est utilisée pour la bibliothèque, dont le fonds documentaire présente un aspect défraîchi.

C'est en partant de ces mêmes constats que les bibliothécaires de la Médiathèque Départementale du Nord se sont penchés sur la création d'un programme de formation du personnel des bibliothèques-relais.

Marie-Odile Dupont, conservateur et chef de l'antenne du Hainaut-Avesnois et Marie-Hélène Forestier, assistante qualifiée de conservation ont toutes deux participé à un stage sur la formation des formateurs avec l'Institut de Formation des Bibliothécaires (I.F.B.) à Villeurbanne, au début de l'année 1996. De là est née l'idée du programme de la première formation élémentaire à la gestion d'une petite bibliothèque. Les motivations personnelles de Marie-Hélène Forestier résident dans son appartenance à l'A.B.F. et de son implication depuis 1994 dans les formations proposées par cette association. C'est Monsieur Guilbaud, alors directeur de la M.D.N. qui a pris l'initiative d'installer la formation A.B.F. dans les locaux de la médiathèque.

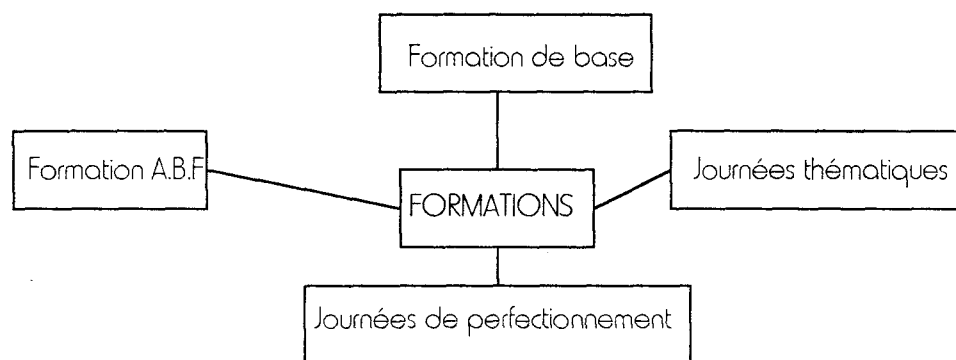
M-H Forestier reçoit régulièrement une formation de formateur organisée par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (C.N.F.P.T.) et délivrée par les intervenants de Médiadix (point que je développerai plus loin dans l'exposé). Pour M-O Dupont les motivations sont les mêmes. De plus, cette dernière estimait que la formation offerte à l'ouverture d'un relais était insuffisante. En effet, avant 1996, les bibliothécaires des relais étaient reçus à la médiathèque pour une formation à la classification décimale Dewey et recevaient quelques principes de bases lors d'une demi-journée, appelée formation initiale.

Le premier objectif de la formation fut de rompre l'isolement des responsables de petites bibliothèques en créant des groupes de travail. Là se dessinait le projet de l'intercommunalité. Il fut décidé que la première journée de formation serait consacrée à l'accueil et à la présentation des stagiaires. Le contenu des modules a été établi en fonction des besoins des bibliothécaires-volontaires.

Monsieur Guilbaud a décidé de confier la responsabilité de la formation élémentaire à M-O Dupont et M-H Forestier qui se chargent également des journées de perfectionnement et des formations thématiques proposées par la M.D.N. La responsabilité pédagogique de la formation de l'A.B.F. a été confiée à Chantal Bedoy, conservateur et chef de l'antenne des Flandres, qui a également la charge des stages conte. D'autres personnes se sont intéressées à la formation et se sont occupées de son encadrement, Alec de Beaurepaire, assistant qualifié de conservation en sonothèque, Fabienne Raux, bibliothécaire territoriale, chef de l'antenne du Cambrésis, Monique Carlier, assistante qualifiée de conservation.

Après deux ans d'activités, le plan de formation est déjà bien engagé, puisque la médiathèque se situe dans les 9.8% de B.D.P. qui assurent à la fois la formation A.B.F., la formation de base et des formations thématiques. A cette liste s'y ajoutent des formations de perfectionnement. Intéressons-nous maintenant à la composition et au contenu des formations offertes par la M.D.N.

1.2 Les formations proposées par la M.D.N.



La médiathèque propose à ses bibliothécaires-relais quatre types de formations.

Celles-ci sont répertoriées dans un catalogue, édité par la médiathèque depuis septembre 1997. Cathie Vanhoutte, agent du patrimoine, en conçoit la maquette à partir des propositions des différents responsables de formation, cette maquette est ensuite envoyée à l'éditeur. Le coût du catalogue varie de 12 000 à 15 000 francs. Celui-ci présente chacune des formations et précise quelques informations comme le public auquel est adressée la formation, les objectifs, le contenu, la durée, les dates et lieux du stage, le nom des intervenants et la capacité d'accueil de la formation. Le catalogue s'enrichit d'année en année au prorata du nombre de formations proposées.

* Les formations dites «formations maisons»

Les formations «maisons» sont totalement gratuites pour les bibliothécaires-volontaires des relais de la M.D.N.

La formation de base :

Le stage de base a été mis en place pour la première fois en 1995 pour l'antenne de Lille. Au vu de son succès, il a également été organisé, l'année suivante, dans les antennes du Hainaut-Avesnois et des Flandres. En 1997-1998, un stage a été ajouté pour les réseaux de l'antenne du Cambrésis. Ainsi chaque année une formation de base est mise en place dans chaque antenne.

Cette formation porte le nom exact de formation élémentaire à la gestion d'une petite bibliothèque. Elle est entièrement prise en charge par la médiathèque, elle est donc exclusivement réservée aux bibliothécaires-relais. Deux intervenants de la M.D.N. encadrent les stagiaires durant toute la durée du stage. Celui-ci peut accueillir quinze personnes au maximum. L'objectif est d'apprendre aux correspondants les principes essentiels pour gérer leur petite structure et accueillir les différents publics. Le stage dure en moyenne six jours, scindés en deux modules de trois jours. Le premier module s'intitule «gérer la bibliothèque», le second «Accueillir les publics». Une formule de stages se déroulant sur cinq jours pendant les vacances scolaires a été essayée durant l'année 1997-1998, mais celle-ci pose quelques problèmes que nous aborderons plus loin dans l'exposé.

Les journées de perfectionnement :

Il s'agit d'une journée de stage où les participants ont la possibilité d'approfondir leurs connaissances dans un domaine particulier. Les stages de perfectionnement sont organisés dans chaque antenne et abordent les aspects techniques du métier. Ainsi cette année, les journées de

perfectionnement ont été consacrées à l'indexation des documents, à l'équipement des livres et la petite réparation et à l'interrogation du catalogue informatisé de la M.D.N.

La journée se répartit en deux fois trois heures et accueille un maximum de quinze stagiaires. Ceux-ci doivent normalement avoir suivi la formation de base à la gestion d'une petite bibliothèque, cependant la médiathèque fait preuve de beaucoup d'indulgence à l'égard des bibliothécaires-volontaires. Le stage est encadré par un intervenant, travaillant à la médiathèque. L'objectif est de rappeler et confirmer les apprentissages reçus lors des formations précédentes par un bref rappel des notions de base, suivi d'une mise en pratique active grâce à une série d'exercices.

Les formations thématiques :

Il faut distinguer les journées à thèmes des stages conte.

Les journées à thèmes sont apparues en 1996. Les conditions d'inscription sont sensiblement les mêmes que celles des stages de perfectionnement, cependant la capacité d'accueil est étendue à une trentaine de personnes. L'objectif de la formation est d'élargir la culture générale des bibliothécaires-volontaires dans un thème donné. Cette année, les journées thématiques ont porté sur la bande-dessinée, la musique Disco et Techno, la découverte de la vidéo et du cinéma d'après-guerre et le roman policier. Pour le moment ces formations n'ont lieu qu'au siège central de la médiathèque à Hellemmes, car elles sont souvent l'occasion de la venue d'un intervenant extérieur, qu'il faut rémunérer en conséquence.

Le conte est l'une des animations les plus pratiquées dans les bibliothèques publiques, c'est pourquoi les stages d'initiation à l'art du conte ont fait l'objet d'une très forte demande. Ainsi à partir de 1994, M. Guilbaud a cherché à répondre à la demande des bibliothécaires-volontaires et a sollicité la participation de l'Union Régionale des Foyers Ruraux. L'U.R.F.R. est une association reconnue qui a pour tâche de dynamiser le monde rural, en contribuant financièrement à certaines initiatives touristiques et culturelles. Les Foyers Ruraux sont à l'origine du festival «Conteurs en campagne», qui a lieu de septembre à fin octobre un peu partout dans la région.

La médiathèque et les Foyers Ruraux se partagent les tâches dans l'organisation des stages conte. Les Foyers Ruraux prennent contact avec les conteurs, négocient les tarifs des prestations des formateurs et établissent un devis à destination de la médiathèque, qui assume le financement du stage pour les personnes responsables de relais, ainsi que les frais d'hébergement et de transport du conteur. D'autre part les Foyers Ruraux rassemblent les inscriptions et réservent un quota de places pour les bibliothécaires-volontaires, le stage étant également ouvert aux correspondants des Foyers Ruraux (enseignants, animateurs sociaux,...). La médiathèque s'occupe de l'accueil et de l'encadrement du conteur et des stagiaires.

Le stage est totalement gratuit pour les responsables des relais. Pour l'année 1997-1998 le stage s'est déroulé en neuf jours, répartis en trois fois trois jours. Cette formule est exceptionnelle puisque habituellement les stages se font en trois jours. Le premier module a eu lieu à la bibliothèque d'Aulnoy-lez-Valenciennes, le second dans les locaux de la médiathèque à Hellemmes, le troisième à la bibliothèque municipale de Steenwerck. Les personnes extérieures ont dû s'acquitter de la somme de 1 000 francs pour pouvoir suivre le stage.

Un stage de perfectionnement a également été mis en place du 1^{er} au 4 octobre 1997 à la bibliothèque de Noordpeene.

La capacité d'accueil est limitée à douze personnes pour faciliter le travail du groupe, l'objectif est au terme du stage de conter en public.

* La formation de l'Association des Bibliothécaires Français

Quelques rappels historiques

L'A.B.F. existe depuis 1906. C'est à partir de 1907 qu'elle publie un bulletin d'informations sur les activités de l'association, celui-ci paraît actuellement tous les mois. Les cours de formation professionnelle ont commencé dès 1938, afin de donner une formation professionnelle au personnel non diplômé des établissements de lecture publique. Cependant les activités de formation cessent à partir de 1956 avec l'apparition du Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Bibliothécaire (C.A.F.B.). En 1963, les cours reprennent, trois ans plus tard l'A.B.F. est reconnue d'utilité publique, puis organisme de formation en 1978.

C'est donc en 1938 que certains membres de l'association ont pris conscience de la multiplication des petites bibliothèques et du manque d'écoles et d'ouvrages de référence pour la formation de leurs personnels. De ce fait, ils se sont donnés pour mission de répondre à une demande de formation de plus en plus importante. Après avoir créé un centre de formation à Paris, l'association s'est développée en provinces en créant des délégations régionales.

La formation A.B.F. et la Médiathèque Départementale du Nord

En 1994, M. Guilbaud, membre de l'association décide d'organiser les cours de la formation A.B.F. dans les locaux de la médiathèque. Il s'agit là d'un partenariat voulu par les deux organismes, cependant toutes les bibliothèques départementales de France n'accueillent pas la formation dans leurs locaux.

Beaucoup de bibliothécaires, travaillant à la médiathèque donnent des cours pour l'A.B.F. De plus, M. Guilbaud a confié la responsabilité pédagogique et administrative de la formation à Chantal Bedoy, qui travaille en partenariat avec François Stevenin, actuel président de la délégation régionale de L'A.B.F.

La formation est ouverte à toute personne exerçant une activité dans une bibliothèque des départements du Nord et du Pas-de-Calais. Cette activité peut être un emploi de catégorie C (ex : agent du patrimoine), un contrat emploi solidarité ou encore une activité bénévole. Elle est donc ouverte aux bibliothécaires bénévoles des relais et peut constituer une formation complémentaire à la formation élémentaire délivrée par la médiathèque.

La formation est organisée d'octobre à juin à la M.D.N. à Hellemmes pour les personnes résidant dans le Nord et à la bibliothèque municipale de Lens pour les stagiaires habitant le Pas-de-Calais. Les cours sont suspendus durant les vacances scolaires.

Le coût de la formation est établi par une commission, qui distingue quatre catégories de stagiaires.

Bénévoles :	1650 francs
Personnels communaux :	prise en charge du C.N.F.P.T.
C.E.S. :	4400 francs
Comité d'entreprise :	4400 francs

Les bénévoles peuvent obtenir de leurs communes ou associations la prise en charge de leur stage. Pour les C.E.S. le règlement est avancé par les communes et pris en charge par la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi.

La formation est de 320 heures de cours, à raison de 200 heures de formation (séances en communs, visites, stages, examen blanc) et de 120 heures de travail personnel en bibliothèque. Les stagiaires sont tenus de réaliser un stage dans une structure différente de leur lieu de travail. Un examen blanc est organisé dans le courant du second trimestre, afin de préparer les stagiaires à l'examen final qui a lieu à Lille en juin.

La médiathèque propose un panel de formations, dont les objectifs sont différents. C'est en fonction de ces objectifs que les contenus sont choisis par les formateurs.

1.3 Le contenu des formations

La formation élémentaire à la gestion d'une petite bibliothèque

Comme nous l'avons vu précédemment les cours sont répartis sur six jours, séparés en deux modules de trois jours. «gestion de la bibliothèque» et «accueillir les publics». Voici la composition de la formation qui a été organisée à Merville (antenne des Flandres) les 16, 17, 18 février 1998 (premier module) et les 18, 19, 20 mars 1998 (deuxième module) :

Date/Heures	Lundi 16 février 1998	Mardi 17 février 1998	Mercredi 18 février 1998
9h30	Accueil des stagiaires : <ul style="list-style-type: none"> • Tour de table • Présentation de la formation. 	Comment choisir les documents ? <ul style="list-style-type: none"> • Immersion documentaire. De la bibliothèque à la médiathèque	Organiser les collections et classer les documents
11h30			
12h30			
13h30	Les missions de la M.D.N. : <ul style="list-style-type: none"> • Le partenariat avec les communes • Les aides financières du Conseil Général • Le réseau départemental. 	Acquisition des documents : <ul style="list-style-type: none"> • Comment acheter et actualiser les collections ? 	Notions de désherbage en bibliothèque Le partenariat avec le libraire.
15h30			
16h30			

Date/Heures	Mercredi 18 mars 1998	Jeudi 19 mars 1998	Vendredi 20 mars 1998
9h30	Bilan d'étape Accueillir le public <ul style="list-style-type: none"> • Inscription • Prêt, statistiques • Signalétique... 	Accueillir les classes à la bibliothèque Visite de la Médiathèque de Merville.	Mise en valeur des collections.
12h30			
13h30	La bibliothèque dans son environnement : <ul style="list-style-type: none"> • Les relations avec la municipalité • Le rapport d'utilité • Le budget municipal • La politique culturelle de la ville. 	« Le marketing direct » ou comment lire des livres à un groupe.	Evaluation et bilan de la formation.
16h30			

Le premier jour de la formation fait office de présentation du stage. D'une part, les intervenants encadrant la formation accueillent les stagiaires, se présentent et présentent les participants entre eux. Cette démarche est capitale pour la suite de la formation car elle permet aux stagiaires de se détendre et de se sentir à l'aise dans le groupe.

Durant l'après-midi, les intervenants présentent la médiathèque, sa structure, ses réseaux, ses missions envers les bibliothèques-relais et les aides financières que les stagiaires peuvent espérer obtenir du Conseil Général. L'exposé est destiné à montrer aux bibliothécaires qu'ils ne sont pas seuls pour défendre les projets de développement de leur bibliothèque, que la médiathèque peut les aider dans leurs démarches auprès des élus.

Le deuxième jour débute par une activité généralement très appréciée par les stagiaires, que les responsables de formation ont intitulé «l'immersion documentaire». Celle-ci permet aux bibliothécaires de découvrir les différents supports documentaires disponibles dans le bibliobus, le musibus et le vidéobus. Les formateurs ont volontairement dispersé un grand nombre de documents sur les tables. Chaque stagiaire doit choisir trois documents, deux qu'ils apprécient particulièrement, un qu'ils rejettent et qu'ils n'achèteraient pas pour leur bibliothèque. Cet exercice permet de connaître les motivations des bibliothécaires dans le choix de leurs acquisitions, chaque stagiaire devant justifier son choix. Beaucoup de stagiaires mettent en avant leurs goûts personnels, certains raisonnent également en fonction de leurs lecteurs et de l'intérêt de leurs collections pour les usagers. Cette activité est l'occasion de montrer la nécessité de la pluralité du fonds documentaire et de casser les réticences envers certains sujets tabous, afin que les documents abordant ces sujets soient empruntés dans le bibliobus.

Une heure est ensuite consacrée aux documents audio-visuels pour les responsables de relais qui souhaiteraient créer une sonothèque et une vidéothèque dans leur structure. Les intervenants donnent quelques pistes sur la constitution d'un fonds de base, le classement, les démarches à suivre pour présenter un projet de création d'un espace audio-visuel.

Un cours sur les acquisitions de documents complète la journée. Il s'agit de donner aux responsables les outils indispensables pour constituer un fonds riche et pertinent. Pour ce faire, ils peuvent s'appuyer sur des magazines de référence (Télérama, Lire, Le Magazine Littéraire, Citrouille,...). Leur sont également présentés les outils utilisés par la médiathèque pour les commandes d'ouvrages (Livre-Hebdo, le CD-ROM Electre qui permet entre autre d'établir des commandes et de récupérer les notices bibliographiques).

Des considérations plus techniques et matérielles occupent le dernier jour de la première session de formation. Un exposé sur l'aménagement de l'espace, le circuit du livre, le classement des documents avec une initiation à la classification décimale Dewey et un cours sur le désherbage leur sont proposés. Ces interventions sont accompagnées de travaux pratiques.

Une rencontre avec un libraire ponctue la journée. C'est pour les stagiaires l'occasion de rencontrer un professionnel du livre. Le libraire peut de son côté défendre la petite librairie face aux grands réseaux de distribution.

Le second module commence par un rappel de la première étape, qui permet aux stagiaires de se remettre dans l'ambiance de la formation. Le premier cours donne les informations de base sur l'accueil du public : comment aménager la structure (la sectorisation, la signalétique...), comment établir un bulletin de présentation de la bibliothèque (règlement, inscriptions, prêts, horaires, pertes, détériorations,...). Les intervenants conseillent aux responsables de relais d'avoir recours aux statistiques, afin de connaître la fréquentation de la bibliothèque et de cerner les goûts de leurs lecteurs par une consultation des documents empruntés. Chaque année, les responsables de relais doivent remplir un

document, «le rapport d'activité» de la bibliothèque à retourner à la médiathèque, afin qu'un bilan du service puisse être effectué.

Le cours sur la bibliothèque et son environnement envisage le partenariat de la structure avec les institutions et organismes de la commune, ou comment présenter un projet de développement de la bibliothèque.

Les cours des deux derniers jours de formation sont consacrés à l'accueil des différents publics et à l'animation en bibliothèque. La visite d'une bibliothèque est organisée afin de donner des modèles de gestion et d'animation aux bibliothécaires-volontaires et ce même si la structure ne correspond pas à leur propre structure. A titre d'exemple, la médiathèque de Merville n'était à ses débuts qu'une petite bibliothèque, petit à petit elle s'est agrandie pour devenir l'un des plus gros relais de la M.D.N. Au cours de la visite, le responsable fait un petit exposé sur l'accueil des classes à la bibliothèque avec si possible une démonstration à l'appui.

L'après-midi, une initiation au conte est animée par le conteur Antoine De Gandt.

Le dernier exposé de la formation aborde la mise en valeur des collections, en donnant aux stagiaires des pistes pour présenter et faire sortir les documents des étagères (animations et jeux autour des livres pour les enfants, expositions,...).

Le stage se termine par une évaluation et un bilan de la formation, où chacun peut exprimer son avis.

Le programme présenté ci-dessus est celui de la formation de Merville, le même programme a été suivi à Caudry pour la formation des bibliothécaires appartenant aux réseaux de l'antenne du Cambrésis. Cependant une formule de stage de cinq jours en un seul module et organisée durant les vacances scolaires, a été expérimentée dans les antennes du Hainaut-Avesnois et de Lille.

Voici le programme de la formation du Val de Sambre organisée du lundi 27 au vendredi 31 octobre 1997 pour l'antenne du Hainaut-Avesnois :

Dates/ Heures	Lundi 27.10.97	Mardi 28.10.97	Mercredi 29.10.97	Jeudi 30.10.97	Vendredi 31.10.97
9h30	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des stagiaires. • Tour de table • Présentation de la formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Immersion documentaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir le public : • Inscription • Prêt • Guide du lecteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter des livres aux tout-petits. • Les relations de la bibliothèque avec les écoles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en valeur les collections. • Prévoir une animation.
11h30		<ul style="list-style-type: none"> • Les acquisitions de documents sonores et vidéos. 			
12h30					
13h30	<ul style="list-style-type: none"> • Visite de la bibliothèque municipale de Maubeuge • Les missions de la M.D.N • Le partenariat avec les communes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser les collections, classer les documents. 	<ul style="list-style-type: none"> • Comment éliminer les documents usagés ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Le marketing direct : - comment lire des livres à un groupe ? 	<ul style="list-style-type: none"> • La bibliothèque dans son environnement.
15h30	<ul style="list-style-type: none"> • Les aides financières du Conseil Général. 		<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec le libraire. 		<ul style="list-style-type: none"> • Bilan de la formation.

Le stage de cinq jours a nécessité des modifications dans le contenu de la formation. Le cours sur les acquisitions de documents a en effet été supprimé, tandis que le temps imparti au bilan réduit à une demi-heure.

La formule de stage de cinq jours ne sera pas renouvelée à l'avenir car elle présente trop d'inconvénients. En effet, elle réduit le contenu de la formation et demande aux stagiaires d'emmagasiner trop d'informations en peu de temps. D'autre-part, elle ne permet pas aux stagiaires une prise de recul.

Le perfectionnement

Les stages de perfectionnement sont axés sur les domaines techniques du métier de bibliothécaire. Ainsi une journée de formation à l'indexation des documents est proposée aux stagiaires. Elle leur permet de travailler sur le classement, la cotation, l'indexation des documents et de se mettre au point sur la classification décimale Dewey. La matinée aborde les aspects théoriques, tandis que l'après-midi est consacrée à des exercices pratiques.

La médiathèque propose également une formation à l'équipement et à la petite réparation des livres. Celle-ci est composée d'apports théoriques par le biais de la vidéo, de démonstrations de l'intervenant et d'exercices pratiques. Les stagiaires apprennent à filmoluxer (recouvrir) les livres et abordent toutes les phases de réparation des documents, du débrochage au reboîtage.

Cette année, la médiathèque départementale a ouvert un nouveau service à destination de ses bibliothécaires-relais. Ceux-ci peuvent désormais consulter le catalogue de la médiathèque sur Minitel. Ils ont la possibilité de faire une recherche documentaire, de réserver des documents pour leurs lecteurs et de laisser des messages à la M.D.N. (les bibliothécaires peuvent par exemple s'inscrire à une formation). Afin de leur faciliter l'accès au service, les bibliothécaires ont la possibilité d'assister à une demi-journée de formation. L'intervenant leur présente les principes de la consultation du catalogue (notamment la configuration de l'écran du Minitel), le stagiaire peut ensuite s'exercer sur les écrans de la médiathèque.

Ces trois formations sont en principe reconduites chaque année.

Les formations thématiques

Les formations thématiques donnent aux bibliothécaires-volontaires la possibilité d'enrichir leur culture générale. Elles sont souvent animées par un intervenant extérieur. La journée de formation sur la musique Disco et sur la musique Techno, a été dispensée par M. Bernard Poupon, bibliothécaire, sonothécaire, chargé de cours à l'université de Paris X. Ce dernier a procédé à un historique de ces musiques mal connues par les responsables de relais, en agrémentant son exposé de quelques écoutes musicales.

La formation au roman policier s'est déroulée en deux temps, avec tout d'abord un exposé général sur le roman policier, puis l'après-midi, la médiathèque a accueilli l'auteur Didier Daeninckx, qui a présenté sa conception du roman policier.

Ces formations remportent toujours un grand succès car elles permettent aux responsables de relais de rencontrer des professionnels.

Les stages conte s'organisent en deux niveaux.
Le premier niveau est scindé en trois modules :

- le module 1 invite les stagiaires à aborder les différents types de conte, leurs répertoires et leurs sources.
- le module 2 présente les techniques du conte, l'analyse et la structuration du récit
- le module 3 met en pratique par des exercices la restitution orale et l'expression corporelle des stagiaires.

A la fin du stage, les bibliothécaires sont invités à conter en public.

Le second niveau se déroule en trois jours et offre aux stagiaires la possibilité d'acquérir une expérience de conteurs en «réalisant un travail de recherche et d'approfondissement sur les liens secrets que le conteur tisse avec le conte et sur les rapports qu'il établit avec ses propres émotions».

La formation A.B.F.

Le contenu de la formation d'Auxiliaire de bibliothèque est plus riche que celui de la formation élémentaire, celle-ci s'effectuant en 320 heures. La formation peut donc être envisagée comme un complément de formation pour le bibliothécaire-volontaire, ayant suivi la formation de base.

Le programme de la formation A.B.F. s'organise ainsi :

A : GERER LA BIBLIOTHEQUE

- A1 : les types de bibliothèques et leurs missions
- A2 : normes, local et mobilier
- A3 : statut et personnel
- A4 : budget et rapport d'activité
- A5 : règlement, gestion des prêts et statistiques
- A6 : les différents publics et leurs attentes
- A7 : communication, animation et mise en valeur de l'espace
- A8 : initiation à l'informatique, l'informatique en bibliothèque.

B : CONNAÎTRE LES DOCUMENTS

- B1 : le circuit économique du livre et ses métiers
- B2 : livres et périodiques pour la petite enfance, les jeunes lecteurs, les pré-adolescents et les adolescents
- B3 : livres et périodiques pour adultes
- B4 : les documents sonores

C : GERER LES DOCUMENTS

- C1 inventaire, catalogage, indexation Dewey, indexation matière, intercalation
- C2 : équipement, reliure
- C3 : conservation des documents

D : RENSEIGNER LES LECTEURS

- D1 : donner une information, une photocopie d'article, un livre, orienter le Lecteur vers un autre établissement

Certains cours de la formation comme le cours de catalogage et indexation des documents se répètent dans l'année, pour permettre aux stagiaires de mettre en pratique leurs acquis théoriques par des exercices, corrigés lors des séances suivantes.

Les stagiaires sont également invités au salon du livre jeunesse à Montreuil, au salon du livre adulte et à visiter la Bibliothèque Nationale de France. La formation A.B.F. est le stage le plus complet pour les adultes désirant se former au métier de bibliothécaire, d'autant plus que le stagiaire peut obtenir un diplôme reconnu par l'Etat.

La M.D.N. mène donc une politique active de formation. La réussite d'une formation tient avant toute chose à la compétence de ses formateurs, qui doivent effectuer les bons choix d'enseignements et mener à bien le projet pédagogique. En effet, être formateur nécessite une préparation, pour pouvoir répondre à toutes les attentes de la formation pour adulte.

LA FORMATION ET LES FORMATEURS

Comme nous le verrons plus loin, la majorité des cours des différentes formations proposées par la médiathèque est assurée par le personnel de la B.D.P.. Afin d'être de bons formateurs et de présenter des cours clairs, précis et compréhensibles par les bibliothécaires volontaires, les formateurs de la M.D.N. ont pris la décision de se former.

2.1 La formation de formateurs

La formation pour adulte présente des spécificités parfois lourdes à gérer par le formateur. En effet, l'adulte qui suit une formation est très souvent un individu coupé depuis longtemps du monde scolaire. C'est donc avec plus ou moins de difficultés que celui-ci va entrer de nouveau dans un programme de formation. L'idée de devoir maintenir son attention sur une longue durée et d'accepter l'autorité d'un professeur, parfois plus jeune que lui peut rappeler au stagiaire de mauvais souvenirs et le rendre réfractaire aux enseignements des intervenants. Les adultes ont plus de mal à se remettre en question et à faire évoluer leurs idées sur des sujets qui leurs tiennent à cœur. « L'immersion documentaire » a montré combien il était difficile d'ouvrir les stagiaires à la pluralité intellectuelle dès qu'il s'agit de sujets à débats.

Le formateur doit prendre en compte ce statut particulier de l'adulte en formation et l'aider à traverser ses trois phases d'évolution durant la formation. Au début du stage, le participant a conscience qu'il se trouve en terrain inconnu face à la personne « savante » que représente l'intervenant. Au cours de la seconde phase, le stagiaire sait qu'il possède des connaissances sur le métier mais ignore toujours où se situe son manque de formation. Enfin, durant la troisième phase, l'adulte connaît à la fois ses capacités et le niveau de ses acquis, il sait qu'il devra à nouveau suivre des stages pour se perfectionner.

Une des tâches importantes du formateur va donc être de mettre en confiance les stagiaires face à la formation et de mettre en place une formation adaptée au groupe.

A cette fin, le formateur a la possibilité de suivre une formation de formateurs. Ce stage est pris en charge par le C.N.F.P.T. et organisé par Médiadix, organisme de formation siégeant à l'université Paris X de Nanterre. La formation est encadrée par deux spécialistes en communication et pédagogie des adultes, Françoise Hecquard, bibliothécaire à la B.D.P. des Yvelines, auteur entre autre de l'ouvrage Le métier de bibliothécaire et Marielle de Miribel, enseignante à Médiadix.

La formation s'intitule « Organiser et animer des formations pour bibliothécaires ». Elle comporte deux niveaux (base et perfectionnement).

Le premier niveau est scindé en deux modules de trois jours. Peut s'y inscrire toute personne travaillant en bibliothèque et devant organiser, encadrer des stages de formation professionnelle pour adultes.

Voici le contenu du stage 1^{er} niveau :

1 ^{er} jour : Les états d'âme du formateur.	2 ^{ème} jour : Quoi, quoi ? Qui a dit «Communiquez ! » ?	3 ^{ème} jour : « L'enfer, c'est les autres... »
Présentation du stage et des intervenants	Les signes de reconnaissance	Quel formateur êtes-vous ?
Présentation des stagiaires	Analyse transactionnelle	Les trois mémoires
Joute oratoire	Les difficultés de la communication	Qu'est-ce qu'un bon formateur ?
Souvenirs, souvenirs...	Six séquences de formation.	Quatre séquences de formation
Consignes pour un bon formateur	Analyse et commentaires	Consignes pour le second module

1 ^{er} jour : Aigle, fouine, singe ou veau ?	2 ^{ème} jour : Parpaing, brique et tuile	3 ^{ème} jour : Plâtre, cambouis et court-circuit
Reprise et synthèse du 1 ^{er} module	Les trois savoirs	Méthodes pédagogiques
Le profil des stagiaires	Les objectifs pédagogiques	Supports pédagogiques
« En stage ou à l'école ? »	La fiche technique de formation	La feuille de route
Les objectifs de formation	Le système pédagogique	L'évaluation
Les objectifs des stagiaires		Evaluation du stage

L'objectif du stage est donc d'envisager le rôle du formateur et de donner aux futurs intervenants les éléments essentiels pour mettre en place une formation adaptée dans ses contenus et ses objectifs, pour gérer un groupe d'adultes en formation. Après s'être présenté à l'ensemble du groupe, le formateur stagiaire est invité à s'interroger sur le formateur qu'il est ou qu'il pourrait être, en répondant au questionnaire suivant :

Présentation des stagiaires

Quel formateur suis-je ou pourrais-je être ?



Mon nom est

1. Ma fonction, mon rôle dans la bibliothèque est
2. J'assure des formations et/ou j'organise des formations dans le cadre de
3. Je donne des cours ou je vais donner des cours dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

4. Je donne, j'organise des cours parce que (plusieurs réponses)

- J'aime ça ?
- On me le demande gentiment ?
- Ça fait partie de mon rôle, de mes fonctions ?
- Ça fait partie des missions de mon établissement ?
- Je crois aux bénéfices apportés par la formation ?
- ... ?

5. Si je donnais des cours, ce serait parce que (plusieurs réponses)

- Je serais obligé(e) ?
- J'en aurais envie ?
- Cela ferait partie de mon rôle, de mes fonctions ?
- Cela ferait partie des missions de mon établissement ?
- Je crois aux bénéfices apportés par la formation ?

6. Je crois que ma principale difficulté est (1 réponse)

- Ne pas savoir ou avoir peur de parler en public
- Penser que je ne suis pas assez compétent(e) pour enseigner à d'autres
- Ne pas savoir préparer des cours structurés
- Ne pas savoir bien me faire comprendre quand j'explique quelque chose
- Ne pas savoir me faire écouter quand je parle en public
- ... ?

7. Ce que j'ai le plus envie d'apprendre (1 réponse)

- Construire un cycle de formation adapté
- Bien me faire comprendre
- Bien construire mes cours
- Bien adapter le contenu de mes cours aux objectifs de la formation
- Faire en sorte que mes stagiaires atteignent les objectifs de la formation
- Etre à l'aise quand je parle en public
- Créer un bon contact avec mes stagiaires
- Apporter à mes stagiaires ce qu'ils sont venus chercher
- ... ?

La formation est composée de cours théoriques complétés par une série de travaux de groupe sur la conception d'un stage pour adultes et sur son évaluation. Les stagiaires sont mis en situation grâce à des documents visuels.

Au cours du stage un certain nombre de documents sont distribués, notamment le profil du bon formateur.

Le bon formateur

Consignes pour un bon formateur

Recommandations des stagiaires de la BDP du Nord (janvier 1996)

Contenu

<ul style="list-style-type: none"> • Posséder son sujet sur le bout des doigts • Vérifier que c'est bien compris • Penser à définir certains termes pas forcément clairs pour tout le monde • Adapter son vocabulaire • Utiliser des exemples concrets, des anecdotes • Donner un fil directeur à ses propos 	<p>Expertise Evaluation Langage commun Langage commun Langage commun Objectif</p>
--	---

Animation

<ul style="list-style-type: none"> • Définir des objectifs qui tiennent dans le temps prévu • Choisir ses méthodes en fonction de la taille du groupe • Penser à tous les supports de cours • Avoir un bon matériel • Noter au tableau les termes difficiles • Savoir faire face à toutes les situations • Ne pas être surpris par l'imprévu, ne pas avoir peur de l'inconnu • Etre «à l'aise dans ses baskets» • Reconnaître ses limites • Se dégager de ses notes • Ne pas se dévaloriser • Ne pas se laisser déborder (par le temps ou par les stagiaires) 	<p>Gestion du temps Choix des méthodes Choix des méthodes Choix des méthodes Choix des méthodes Relaxation Relaxation Relaxation Relaxation Relaxation Relaxation Gestion du temps</p>
---	--

Stagiaires

<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une idée précise de ce que les stagiaires devront avoir retenu • Etre à l'écoute du stagiaire plus que de soi-même • Regarder ses stagiaires • Utiliser ce que savent les stagiaires • Avoir la notion de groupe • Créer un bon climat (accueil) • Ne laisser personne de côté 	<p>Objectif Ecoute Ecoute Ecoute Ecoute Ecoute Ecoute</p>
--	---

Source : Formation de formateurs. Françoise Hecquard et Marielle de Miribel

Le stage deuxième niveau s'étale sur deux jours. Pour s'inscrire au stage il faut avoir suivi le stage «Formation de formateur en bibliothèque» et être un formateur confirmé. Le stage dure deux jours. Cette année le stage s'est déroulé au C.N.F.P.T. de Lille les 30 et 31 mars 1998.

L'objectif défini pour le formateur est d'adapter ses méthodes aux attentes et besoins des stagiaires, d'établir des cours attractifs en évaluant la motivation et les modes d'apprentissage des stagiaires. Pour ce faire, le formateur-stagiaire reçoit des enseignements théoriques et participe à des travaux de groupe.

Les formateurs ayant suivi les deux stages organisés par Médiadix pensent avoir retenu plus de choses réutilisables dans leur propre formation lors du premier niveau de formation.

Le coût de la formation s'élève à 3000 francs pour les six jours de stage premier niveau et 1000 francs pour les deux jours de stage second niveau. Le C.N.F.P.T. prend en charge l'intégralité du coût de la formation pour les formateurs travaillant à la M.D.N..

Une grande partie des bibliothécaires de la médiathèque sont sensibles à l'utilité et à la réussite de la politique de formation et ont accepté de se former. Ainsi treize bibliothécaires ont suivi le premier niveau de la formation Médiadix, une dizaine ont suivi le second niveau. D'autres formateurs pensent s'inscrire aux prochains stages car certains n'ont pu le suivre faute de place.

La formation de formateurs s'est avérée très utile aux formateurs de la M.D.N., qui ont pu en retirer des outils et des méthodes applicables à leurs formations et notamment à la formation élémentaire. En effet, beaucoup d'éléments de la formation de base ont été empruntés à la formation de formateurs, notamment les supports pédagogiques de cours (questionnaire quel formateur suis-je?, plan de la formation, évaluation). Les formateurs ont reçu par ailleurs une liste d'ouvrages pouvant les aider à réaliser leur formation. Les formateurs de la médiathèque ont notamment acquis l'ouvrage Les outils du formateur (vol I et II) de Sophie Coureau.

Intéressons-nous maintenant aux intervenants des formations délivrées par la Médiathèque Départementale du Nord.

2.2 Quels intervenants pour quelles formations ?

Dans son plan de formation, la médiathèque tente de se suffire à elle-même pour assurer les cours de formation. La grande majorité des interventions sont en effet animées par le personnel de la médiathèque.

Chaque formation élémentaire est encadrée par deux formateurs. Ainsi la formation du Val de Sambre (antenne du Hainaut-Avesnois) et la formation d'Hellemmes (antenne de Lille) ont été animées par Marie-Odile Dupont et Marie-Hélène Forestier, la formation de l'antenne des Flandres a été encadrée par Alec de Beaurepaire et Monique Carlier, celle du Cambrésis par Fabienne Raux et Alec de Beaurepaire. L'encadrant assure un rôle très important au niveau de la cohésion du groupe et de la mise en confiance des stagiaires. A titre indicatif, une formation où l'encadrant est resté présent tout au long du stage, obtient de meilleurs résultats au niveau de la réception des informations et de l'intérêt porté à la formation qu'un stage où l'encadrant n'apparaît qu'en début et en fin de formation. La plupart des interventions de la formation de base sont confiées aux bibliothécaires de la M.D.N.

Les intervenants de la formation élémentaire :

Cours	Formateurs
Les missions de la M.D.N	Conservateurs de la M.D.N : D. GUILBAUD, O.CHOPIN, C. BEDOY, M-O DUPONT
L'immersion documentaire	Encadrants de la M.D.N. : F. RAUX, M-O DUPONT, A. DE BEAUREPAIRE, M-H FORESTIER, M. CARLIER
Le désherbage	Assistants qualifiés, assistants et agents qualifiés du patrimoine de la M.D.N. : M. FORTIN, M-C OBIDZINSKI, P. BACKOWSKI, A. LAMBERT, A. CARLIER.
Présentation des documents sonores et vidéos.	Assistants qualifiés et assistants de la M.D.N. : A. DE BEAUREPAIRE, D. LAMBERT, L. RUSZCZYNSKI
Les acquisitions.	Bibliothécaires, Assistants qualifiés et assistants de la M.D.N. : F. RAUX, C.FLIPO, A. DUROT, F. LAGACHE.
L'organisation et le classement des documents.	Assistants de la M.D.N. : V. BERTRAND, J. PAVY, G. VAZE, L. VANDAMME, G. FOURMENTIN.
Le partenariat avec le libraire	Intervenants extérieurs : C. ROUSELLE (Librairie du Nord à Jeumont) M. LANDRIEU (Librairie de Bibliotheca) A. DELCROIX (Librairie jeunesse Le Bateau livre à Lille) E. CHOMBARD (Librairie du Marais du Livre à Hazebrouck)
Accueillir le public	Conservateurs, assistants qualifiés, assistants de la M.D.N. : C.BEDOY, M. CARLIER, G.GUTTADAURO, A. DE BEAUREPAIRE.
La bibliothèque dans son environnement	Intervenants extérieurs : Un représentant de la Communauté de communes du Val de Sambre (C.C.V.S.), un représentant de l'association Hainaut-livre P. PAVY, (Conservatrice de la bibliothèque de Bailleul) M. GUILBAUD Conservateur de la M.D.N. : C. BEDOY.
L'accueil des classes à la bibliothèque	Intervenants extérieurs : Mme DOLASINSKY (bibliothèque municipale de Caudry) G. DECARSIN, M. BAK (bibliothèque municipale de Maubeuge) L. CAUDRON (bibliothèque municipale de Merville) D. CHAUCHEY (bibliothèque municipale de Mons-en-Baroeul)
Lire des livres à un groupe	Intervenant extérieur : A de GANDT (conteur)
Mise en valeur des collections	Intervenants extérieurs : F. VANTIGHEM. M. LEPERS, J. PHALEMPIN (Association Vivre au Pays de Cassel) Assistant qualifié de la M.D.N. : G. FLODROPS.

Les intervenants des formations-perfectionnement

Cours	Formateurs
Indexation	Assistants qualifiés et assistants de la M.D.N. V. BERTRAND, J. PAVY.
Interrogation d'un catalogue informatisé	Conservateurs de la M.D.N. : O. CHOPIN, M-O DUPONT, C. BEDOY.
Equipement et petite réparation des livres.	Agents qualifiés du patrimoine de la M.D.N. : M. BEAURAIN, D. JONVILLE

Les intervenants des formations thématiques

Cours	Formateurs
Le roman policier	Intervenant extérieur : Didier DAENINCKX, auteur. Assistant qualifié de conservation : M-H FORESTIER
Du Disco à la Techno, 20 ans de musique.	Intervenant extérieur : B. POUPON, bibliothécaire, sonothécaire. Assistant qualifié de conservation de la M.D.N. : A de Beaurepaire
Découverte de la bande-dessinée.	Assistants qualifiés de conservation : A. LAMBERT, M-C. OBIDZINSKI.
Découverte de la vidéo : gestion d'un fonds vidéo et découverte du cinéma français.	Intervenant extérieur : J-P. MASETTI, directeur d'une salle de cinéma à Paris. Assistant qualifié de conservation : D. LAMBERT.
Initiation à l'art du conte	Intervenant extérieur : J-C DESPREZ, conteur.
Initiation à l'art du conte, approfondissement.	Intervenant extérieur : P. QUERE, conteur.

Les formations rassemblent par conséquent 25 formateurs de la M.D.N. et 18 intervenants extérieurs.

M-O DUPONT, M-H FORESTIER et Alec de Beaurepaire font de préférence appel aux formateurs de la M.D.N. pour différentes raisons.

Le coût financier est sans aucun doute la principale raison. En effet, les intervenants de la médiathèque ne sont pas rétribués pour leurs interventions lors de la formation de base et des formations-perfectionnement et thématiques. La formation est envisagée comme faisant parti de leurs missions envers les bibliothécaires-relais. Chacun est libre d'être ou non formateur, par conséquent la formation n'est pesante pour aucun des formateurs, même si elle représente beaucoup d'heures de travail.

Plusieurs raisons expliquent le fait que les responsables de la formation fassent appel au personnel de la médiathèque.

Le coût financier est sans aucun doute la première de ces raisons. En effet un intervenant extérieur demande des frais de prestation, qui varie de 3 000 à 5 000 francs pour une journée avec possibilité pour la médiathèque d'obtenir un forfait si le stage s'étale sur une durée plus longue.

Pour la rémunération des intervenants extérieurs, les responsables de la formation se basent sur la Charte des auteurs et des illustrateurs. Les adhérents ont fixé leurs honoraires à 1 000 francs la demi-journée et 1 800 francs la journée. En outre, ils demandent la prise en charge de leurs frais de transports et si besoin est d'hébergement. Les formateurs se basent également sur les tarifs appliqués par le C.N.F.T pour rétribuer les intervenants de la formation A.B.F., qui à la différence des formateurs des stages-«maison», perçoivent une rémunération de 200 francs de l'heure, soit 1200 francs de la journée. L'intervenant extérieur peut également négocier lui-même ses tarifs et proposer un forfait à la médiathèque. Ainsi les frais de prestation du conteur J-P Desprez se sont élevés à 30 000 francs pour les neuf jours de stage.

Tous les intervenants extérieurs ne sont pas rémunérés pour leurs prestations. Cette année, seuls le conteur A. DE GANDT, l'auteur Didier Daeninckx et le bibliothécaire B. POUPON ont perçu une rétribution. Les libraires sont notamment sollicités gratuitement, en contre partie de la publicité faite à leur librairie auprès des bibliothécaires-stagiaires. Il en est de même pour les bibliothécaires qui prennent en charge le cours sur l'accueil des classes à la bibliothèque. Il s'agit d'un vrai partenariat entre collègues bibliothécaires (CF également le cours sur la bibliothèque et son environnement avec P. PAVY). Souvent la médiathèque fait appel aux responsables de ses plus gros relais, qui représentent des modèles de fonctionnement.

Le coût financier n'est pas l'unique raison pour laquelle les responsables de formation fassent appel aux intervenants de la médiathèque. En effet, les formateurs sont conscients de l'importance de resserrer les liens entre les bibliothécaires de la M.D.N. et les bibliothécaires des petites bibliothèques rurales. Il est capital que les stagiaires puissent avoir une vision globale de la médiathèque et connaître l'ensemble du personnel qui la compose. Il est aussi essentiel que les responsables des relais puissent mettre un visage sur des noms qu'ils peuvent rencontrer dans les courriers.

Le personnel consacre beaucoup de temps à la formation. La plupart des intervenants assurent à la fois des cours pour la formation élémentaire, pour les formations thématiques et les perfectionnements, mais également pour la formation A.B.F. Ainsi, parmi les 25 formateurs de la M.D.N. 11 personnes délivrent des cours pour l'A.B.F. Je n'ai malheureusement pas la liste des autres intervenants.

La préparation des stages de formation nécessite donc un coût humain très important.

2.3 La préparation des formations

La préparation des formations incombe aux «responsables de la formation comme aux différents intervenants sollicités. Jusqu'à présent Chantal Bedoy avait la charge de l'organisation pédagogique des cours de la formation A.B.F. et des stages conte, tandis que Marie-Odile Dupont et Marie-Hélène Forestier s'occupaient de la formation élémentaire, des journées de perfectionnement et des formations thématiques. Alec de Beaurepaire sonothécaire, s'est récemment joint à l'équipe.

La formation est une responsabilité supplémentaire pour les formateurs car cette activité ne constitue pas un emploi à plein temps mais vient s'ajouter à leur travail quotidien (dépôts de livres,

acquisitions, catalogage...). Il n'y a pas de personne uniquement chargée de s'occuper des formations à la médiathèque départementale, comme cela peut exister dans d'autres B.D.P. Selon les formateurs, il serait peut-être utile de créer un poste de responsable à plein temps.

Même si la formation est parfois lourde à gérer, les formateurs estiment que cela fait partie de leur vocation et de leurs missions envers les bibliothécaires-relais, d'autant plus que la démarche est gratifiante et donne des résultats très satisfaisants.

La formation demande beaucoup de travail administratif : courrier aux intervenants, mise en place du budget, programme et restitution en catalogue, réception et traitement des candidatures..... Les formateurs doivent également fournir un travail de communication avec l'extérieur : recherche des locaux, contacts avec les responsables et les élus locaux, appel aux intervenants extérieurs.....

Des réunions de préparation et d'évaluation sont organisées avec si possible l'ensemble des intervenants de la médiathèque.

En ce qui concerne la formation A.B.F., une première réunion rassemble au début du mois de septembre, la commission pédagogique, chargée de sélectionner les stagiaires. En effet, au vu de l'affluence des demandes de formation, la commission est tenue de limiter les inscriptions. La commission est composée du président de la délégation régionale de l'Association en l'occurrence M. F Thevenin ; du bureau du groupe régional de l'A.B.F., de Chantal Bedoy et de l'ensemble des formateurs.

Les candidats, ayant envoyé leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, sont retenus selon leurs objectifs, leur pratique professionnelle, la situation de leur emploi. Un courrier est ensuite envoyé aux candidats pour les informer de la suite apportée à leur demande. La commission privilégie les candidatures des personnes bénévoles non-formées et des personnes bénéficiant d'un contrat emploi solidarité. Le groupe des stagiaires est toujours composé d'un tiers de bénévoles et d'un tiers de C.E.S.

Au cours de l'année scolaire, les formateurs se consultent également pour la mise en place du planning des cours, l'organisation de l'examen blanc et de l'examen final ou encore le bilan des cours.

Le programme de la formation A.B.F. est reconduit chaque année dans ses grandes lignes. Certains cours peuvent faire l'objet de modification selon les mouvances de l'actualité (notamment le cours sur l'informatique et le multimédia).

Les temps forts de travail se situent pour les formateurs en début d'année scolaire avec la sélection des ces candidatures et la mise en route de la formation et en fin d'année avec l'examen final, qui mobilise les formateurs durant une semaine.

La médiathèque organise également des réunions de préparation de la formation élémentaire, des journées de perfectionnement et des journées thématiques. Elles sont ouvertes à toute personne intéressée par la formation et plus particulièrement aux formateurs. Pour le moment, les intervenants extérieurs n'ont pas encore été invités à assister aux réunions.

Une première réunion a lieu en septembre pour présenter le programme de formation de l'année. Le planning est toujours calqué sur l'année scolaire d'octobre à juin. D'autres réunions sont l'occasion d'évaluer chacune des interventions des différents formateurs et le déroulement des stages (accueil, encadrement, sensibilité du groupe). Les formateurs envisagent les éléments satisfaisants qu'ils peuvent conserver et les intervenants extérieurs qui seront à nouveau sollicités lors des prochaines formations. Le bilan permet également aux formateurs de la M.D.N. d'avoir un avis sur leur propre intervention et de se remettre en question si besoin est.

Une des réunions de l'année est l'occasion d'évaluer les dépenses engendrées par la formation. Jusqu'à présent, le Conseil Général n'attribuait aucun budget à la formation. Le financement était tiré de différentes lignes budgétaires (acquisitions, fonctionnement,...). Le directeur accordait jusqu'à

maintenant 50 000 francs pour les dépenses de formation (cette somme ne comprend pas le budget de la formation A.B.F. qui est pris en charge par le C.N.F.P.T et les cotisations des stagiaires). Hors le budget 1997-1998 a largement dépassé ce seuil.

Répartition du budget formation 1998-1999 (prévisionnel) :

Intitulé :	Dépenses
Matériel des stagiaires	25 800fcs
Stage de base (intervenants extérieurs)	16 000fcs
Catalogue (500 exemplaires)	15 000fcs
Stage spécialisé sur la lecture de livre à un groupe	33 000fcs
Journées thématiques	20 000fcs
Total	91 800fcs

Le personnel de la médiathèque a demandé au conseil Général du Nord d'attribuer à la formation un budget s'élevant à 100 000fcs. Celui-ci vient récemment d'être accordé, ce qui témoigne de la reconnaissance par les instances institutionnelles de l'utilité de la formation.

En fin d'année scolaire, les formateurs se réunissent pour travailler sur le programme de formation de l'année suivante. La formation élémentaire et les journées de perfectionnement sont reconduites chaque année au siège d'Hellemmes et dans les quatre antennes. Chacun peut proposer ses idées sur les domaines qui pourraient éventuellement être abordés dans les prochaines formations thématiques. Les formateurs se basent surtout sur les besoins des bibliothécaires formulés dans les questionnaires d'évaluation (CF plus loin dans l'exposé) mais également en fonction du budget alloué à la formation. Ce sont M-O Dupont et A de Beaurepaire qui arrêtent le programme définitif des formations de la B.D.P., proposées dans le catalogue.

La formation du personnel bénévole des petites bibliothèques rurales constitue donc une mission essentielle pour les formateurs de la M.D.N., qui mettent tout en œuvre pour satisfaire les besoins des bibliothécaires-volontaires ; Il convient maintenant de s'intéresser aux motivations des bibliothécaires à se former et à leur perception de la formation.

Combien de livres adultes ?

Possédez-vous des documents autres que le livre ? (cassettes-audio, vidéo, CD audio, CD-ROM, diapositives...)

Comment avez-vous obtenu ces documents ?

Dons achats dépôt permanent de la Médiathèque crédits C.N.L. (Centre National pour le Livre)

Possédez-vous des romans de la collection Harlequin et si oui combien ?

Possédez-vous des Barbara Cartland ? Combien ?

VOS LECTEURS

Combien votre bibliothèque compte-t-elle de lecteurs ?

Quel pourcentage ce chiffre représente-t-il par rapport à la population de la commune ?

Parmi ces lecteurs, combien y- a -t- il d'adultes ?

Combien de jeunes de moins de 14 ans ?

Combien de retraités ?

Avez-vous des adhérents venant des communes environnantes, si oui combien ?

Combien avez-vous prêté de livres sur l'ensemble de l'année 1996 ?

Combien avez-vous prêté de livres depuis le début de l'année 1997 ?

Combien de documents autres que le livre :

Vidéos documents sonores revues

ACCUEIL DU PUBLIC

Nombre d'heures d'ouverture par semaine :

La bibliothèque est-elle fermée pendant les vacances scolaires ?

Avez-vous effectué en 1996 des accueils de classe : oui non

A quel rythme :

Avez-vous accueilli des expositions ? Si oui lesquelles

Avez-vous proposé à vos lecteurs des «Heures du conte» ?

Avez-vous proposé des animations dans le cadre du Temps des livres ?

VOS LECTEURS

Votre bibliothèque a-t-elle des projets d'agrandissement ou de travaux pour l'an prochain ?

Des projets de diversification de ses activités ? (ouverture d'une section sonothèque, vidéo)

Des projets d'animation ? Lesquels ?

Quel type d'aide attendez-vous de la Médiathèque départementale pour mener à bien ces projets ?

QUESTION SUBSIDIAIRE

Combien de temps avez-vous passé à remplir ce document ?

Les réponses données par vingt-six relais ont été étudiées. En réalité, les données récoltées dans les questionnaires sont difficilement exploitables tant les réponses sont approximatives. Par conséquent, j'ai décidé de ne mentionner que les éléments les plus fiables. L'étude des questionnaires révèle souvent une méconnaissance des bibliothécaires de la structure dans laquelle ils travaillent. Ce n'est bien entendu pas une généralité.

Quinze bibliothécaires-relais établissent un rapport d'activité, rapport qui est envoyé à la M.D.N en fin d'année. Les rencontres avec le maire ou les adjoints à la culture se réalisent à fréquence variable selon les communes. Ainsi sept communes rencontrent le maire une fois par mois, quatre communes une fois par an, quatre communes jamais, les autres ont des entretiens avec les autres élus de la commune quand le besoin s'en fait sentir.

Les budgets alloués à la bibliothèque vont de 0 à 50 000fcs, quatre communes n'ont aucun budget, sept communes ont un budget situé entre 1 000 et 5 000fcs, six entre 5 000 et 10 000fcs, trois entre 10 000 et 20 000fcs, seules deux communes ont un budget de plus de 20 000fcs. Si certaines petites bibliothèques parviennent à offrir un service convenable à leurs usagers, grâce à un budget conséquent, la plupart des relais restent démunis de moyens, d'autant plus que le budget est réservé aux acquisitions dans seulement neuf communes. Les autres communes partagent leur budget entre les acquisitions de documents, le mobilier, les fournitures, parfois même l'équipement informatique. Les gros budgets sont rarement reconduits chaque année et sont souvent octroyés à l'ouverture ou lors d'un nouvel aménagement de la bibliothèque.

Dix-sept communes fonctionnent en régie municipale, huit en gestion associative. La gestion associative est plus intéressante pour la bibliothèque, qui peut bénéficier d'une subvention publique selon la loi de 1901. La plupart des élus préfèrent à ce titre mettre la régie de la bibliothèque sous couvert de la municipalité.

La plupart des bibliothèques ont un fonds composé de 1000 à 2000 ouvrages (neuf communes), dix bibliothèques possèdent de 2000 à 5000 documents. Les documents ont le plus souvent été obtenus par dépôt permanent de la M.D.N., par dons et par achats (quinze communes). Les relais comptent le plus souvent entre 100 et 200 lecteurs, avec une grande majorité d'enfants.

Beaucoup de bibliothécaires ignorent le nombre de prêts de livres effectué dans la bibliothèque. Pour l'année 1997, huit relais ont prêté entre 1 000 et 2 000 documents, tandis que six bibliothèques ont prêté plus de 5 000 ouvrages. La majorité des communes ouvre la bibliothèque entre 3 h et 4 h30 par semaine (seize communes), six communes assurent une permanence de 5 à 10 h, trois de moins de 2 h30 et une commune de plus de 10 h par semaine. Sept relais disent ne pas ouvrir la bibliothèque durant les vacances scolaires, tandis que dix communes n'accueillent pas les classes à la bibliothèque.

Sur les vingt-six communes, huit bibliothèques seulement mettent en place des expositions, trois proposent une heure du conte, six participent au Temps des Livres en proposant des animations.

Voyons maintenant le profil des bibliothécaires-relais. La majorité des personnels qui travaillent dans les relais de la médiathèque sont bénévoles, peu de bibliothécaires sont rémunérés pour leurs services. D'autre part peu de responsables de relais ont suivi des études en bibliothéconomie.

Voici la qualification et la répartition par catégories du personnel employé dans les 305 relais de la M.D.N. :

	Personnel	Formés dans l'année
Conservateurs	0	0
Bibliothécaire	1	0
Assistant qualifié de conservation Bibliothécaire-adjoint spécialisé	5	2
Assistant de conservation Bibliothécaire-adjoint	7	2
Inspecteurs de surveillance et de magasinage	0	0
Agents qualifiés du patrimoine	5	1
Agents du patrimoine	21	6
Personnel des autres filières (technique, sociale, administrative...)	Catégorie A	0
	Catégorie B	14
	Catégorie C	36
Contractuels	0	0
C.E.S., C.E.C., vacataires, auxiliaires	88	6
Bénévoles qualifiés*	100	NC
Bénévoles non formés	1160	48
Total	1437	68

* Formation A.B.F., formation B.D.P. (formation élémentaire)

Source : rapport annuel d'activité 1997 de la Médiathèque Départementale du Nord.

Il est en outre difficile d'établir un profil sociologique type du bibliothécaire-relais. Néanmoins, certaines catégories de personnes sont souvent répertoriées :

- des retraités
- des femmes au foyer qui cherchent à trouver une occupation
- des femmes de 40-55 ans qui ayant cessé leur travail pour élever leurs enfants, cherchent à reprendre une activité
- des C.E.S., stage d'insertion
- des employés de bibliothèque
- des personnes exerçant une autre activité salariée (enseignants, secrétaires de mairie...)

Souvent, la bibliothèque est gérée par une équipe de deux, trois, quatre personnes, qui se relaient pour les permanences et les tâches de gestion. Il arrive parfois que la bibliothèque soit gérée par une dizaine de personnes, il arrive également qu'une personne se retrouve seule pour s'occuper de la bibliothèque. Plus le personnel est important en nombre, moins la gestion est lourde à supporter, pour les bénévoles. Toutefois un trop grand nombre de bénévoles peut gêner la prise de décisions et nuire à l'efficacité du service.

Le bénévolat est un problème délicat à gérer. En effet, il octroie une lourde charge de travail à des personnes, qui ne bénéficient d'aucune reconnaissance de statut, ni de salaire. Il signifie également l'abstraction du métier de bibliothécaire. Il constitue une solution de facilité pour les élus, qui sont d'accord pour qu'il y ait une bibliothèque dans la commune, à condition que celle-ci n'apporte aucune charge financière.

Le bénévolat peut parfois freiner la motivation à se former, les bibliothécaires considérant la formation comme un effort supplémentaire à fournir, d'autant plus que la participation à une formation occasionne des frais de transport et de repas. La formation soulève un vaste débat, celui de la professionnalisation des bénévoles. Les conditions actuelles d'ouverture d'un dépôt font de la formation un devoir pour les bibliothécaires-relais, hors est-il possible d'imposer des devoirs à une personne, qui consacre déjà du temps et de l'énergie à la bibliothèque ?

La motivation dépend de l'attitude des élus vis à vis de la bibliothèque. D'après la charte du bibliothécaire volontaire les élus sont normalement tenus de permettre aux bénévoles de se former, comme ils devraient attribuer un budget de dix francs par habitant et une surface de 0,70 m² à la bibliothèque, cependant les maires sont nombreux à ne pas respecter la politique préconisée par le Conseil Général.

En réalité, les maires se regroupent dans quatre catégories :

- les élus fermés, qui ne reconnaissent aucune valeur à la bibliothèque par crainte des frais occasionnés par celle-ci. Ils cherchent à décourager les bénévoles et s'opposent au développement de la bibliothèque. Ils sont hostiles à la formation et favorable au bénévolat non-qualifié.
- les élus indifférents au devenir de la bibliothèque, ils s'en déchargent sur le responsable. Il ne s'opposent pas au développement de la structure, pour laquelle ils octroient quelques aides financières minimales. Sans se montrer franchement favorables à la formation, ils n'y sont pas hostiles et se disent prêts à faire quelques concessions vis à vis des bénévoles (participation aux frais).
- les élus prudents, pour qui la bibliothèque est un service utile de la commune. Ils souhaitent son développement mais restent prudents sur le budget octroyé. Conscients du problème posé par le bénévolat, ils leur arrivent de créer des postes. Ils sont tout à fait favorables à la formation.
- Les élus convaincus qui croient réellement à la nécessité d'avoir une bibliothèque à l'image dynamique et moderne. Ils s'impliquent jusqu'au bout dans le projet de la bibliothèque en engageant un professionnel. D'autre part ils encouragent leur équipe de bénévoles à se former, afin de prétendre à une reconnaissance salariale.

Les personnes placées temporairement à la bibliothèque, à défaut d'un emploi disponible dans leur domaine, apparaissent comme étant les moins motivées et les plus susceptibles de montrer peu d'intérêt à la formation. Lorsqu'on leur demande pourquoi elles ne se sont pas inscrites à la formation élémentaire, elles prétextent ne pas avoir reçu l'information, être particulièrement indisponibles, ou encore avoir une charge familiale, qui ne leur permet pas de se libérer. Cependant, il ne faut pas dire que ces personnes s'enferment dans leur pessimisme car souvent petit à petit, elles prennent goût à leurs activités dans la bibliothèque et désirent continuer à s'en occuper. Après persuasion, elles acceptent de suivre le stage et en reviennent enchantées.

Les volontaires pures et dures prenant leur rôle très à cœur répondent plus spontanément à l'offre de formation. Ce sont ceux pour qui le service rendu à la commune et le principe du bénévolat sont le plus important. Ce sont également ceux qui ont conscience des enjeux de la lecture publique.

Afin de mieux connaître la motivation des bibliothécaires-relais, la médiathèque distribue au cours de la formation élémentaire un document, proposant une série d'éléments de motivations, parmi lesquels les stagiaires doivent sélectionner trois réponses par ordre de préférence. Voici le bilan des réponses apportées lors de la formation de l'antenne de Lille (mai 1998), accompagné de la grille de lecture :

Je suis là parce que.....

Motivations	Formation Lille Nombre de personnes ayant opté pour cette réponse :	Grille de lecture
mon maire ou mon équipe me la demandé	5	Besoin de reconnaissance sociale
Je voudrais savoir comment attirer plus de monde à la bibliothèque	11	Besoin technique
J'aime bien apprendre des choses nouvelles	9	Besoin culturel
J'ai peur de ne pas m'en sortir sans formation	11	Besoin technique
Je voudrais partager ce que je sais	9	Besoin technique
J'ai envie de savoir comment les autres se débrouillent	1	Sentiment d'isolement
Je voudrais vérifier que je fais bien ce qu'il faut	11	Besoin technique
Les demandes de mes lecteurs me déroutent	1	Besoin culturel
J'ai du mal à gérer l'affluence du public	0	Besoin technique
C'est une formation qu'il faut avoir suivie	11	Besoin de reconnaissance sociale
J'ai parfois peur d'en savoir moins que mes lecteurs	2	Besoin culturel
Je n'ai jamais suivi de formation	11	Besoin technique
Je voudrais mieux connaître la production éditoriale	2	Besoin culturel
J'ai envie de joindre l'utile à l'agréable	2	Besoin de reconnaissance à ses propres yeux
Je voudrais me perfectionner	10	Besoin de reconnaissance à ses propres yeux
J'ai envie d'être conseillé (e)	5	Sentiment d'isolement
Je voudrais me remettre en question	8	Besoin technique
J'ai envie de rencontrer d'autres responsables	4	Sentiment d'isolement

Les réponses des bibliothécaires sont assez homogènes et marquent surtout un besoin de reconnaissance sociale, assorti d'un besoin technique. Par conséquent les bibliothécaires attendent beaucoup de la formation élémentaire à la gestion d'une petite bibliothèque, à savoir de nombreux conseils, comment adresser une démarche au maire de la commune, comment gérer au mieux le fonds documentaire, comment satisfaire les demandes de leurs lecteurs, comment monter une animation...

C'est en fonction de ces besoins que sont pensés les cours de la formation délivrée par la B.D.P. Voyons maintenant comment les bibliothécaires perçoivent la formation.

3.2 La formation vécue par les bibliothécaires-relais

Il n'est pas facile pour les bibliothécaires de renouer avec un cycle de formation, c'est pourquoi les stagiaires arrivent plus ou moins tendus sur les lieux de stage. Leur appréhension vient surtout de la peur de l'inconnu et de l'idée de retrouver une ambiance scolaire.

Pour se sentir plus à l'aise, les bibliothécaires s'inscrivent souvent par groupe de deux à la formation. Les encadrants multiplient les gestes pour détendre l'atmosphère. L'accueil et l'encadrement sont à ce titre deux éléments déterminants. En effet, les stagiaires sont accueillis par les encadrants avec le café, autour duquel peuvent s'échanger les premières paroles entre bibliothécaires-relais.

Ces gestes simples ont toujours un effet positif sur le comportement des stagiaires et contribuent à détendre l'atmosphère. Les bibliothécaires éprouvent une grande sensibilité vis à vis de la convivialité de l'accueil.

La première matinée de la formation est réservée à la présentation de la formation et à une présentation des participants. Les bibliothécaires apprennent ainsi à se connaître par le biais du questionnaire «Qui es-tu ? » :

Qui es-tu ?

Je m'appelle.....
de la bibliothèque commune de habitants.
La bibliothèque fonctionne depuis
Je suis bénévole, C.E.S., salarié(e), ou
Je suis aussi conseiller municipal : oui non
Je travaille : oui non
Je suis retraité(e) oui non
Je suis femme au foyer oui non
Je suis seule à m'occuper de la bibliothèque
- nous avons un budget annuel de F pour acheter des documents.

MON RÔLE A LA BIBLIOTHEQUE

- permanences
- conseils aux lecteurs
- animations (heure du conte, accueil de classes)
- catalogue
- équipement des livres
- je consacre environ heures par semaine à la bibliothèque.
- choix de livres dans le bibliobus
- achats de documents
- documents autres que le livre

CE QUE M'APPORTE LA BIBLIOTHEQUE

- l'occasion de rencontrer des gens
- Le sentiment de participer à la vie de la commune
- L'occasion d'avoir une activité extérieure
- La possibilité de partager mon goût pour la lecture
- Le contact avec les livres
- L'impression de me rendre utile.

Les stagiaires travaillent par groupe de deux, chacun remplissant la fiche de son partenaire. C'est dans les premières heures de la formation que le groupe se constitue, les bibliothécaires se découvrent des expériences communes, les mêmes problèmes dans la gestion de leur bibliothèque, les mêmes difficultés à se faire reconnaître auprès des élus. Un élan de solidarité se crée tout au long du stage.

Cependant, l'ambiance de la formation dépend beaucoup du caractère des stagiaires qui la composent. Certains stagiaires ont manifesté leur dynamisme et leur enthousiasme dès le début du stage. C'est notamment le cas du groupe de bibliothécaires de la formation élémentaire, qui s'est déroulée à Merville en février et en mars 1998, où l'ambiance du stage a été particulièrement bonne et la cohésion du groupe très forte. Il peut néanmoins arriver que le groupe de stagiaires soit moins homogène. Cela traduit peut-être le degré de motivation des stagiaires à gérer leur bibliothèque au mieux. Or les relais des réseaux de Flandre sont réputés comme étant très dynamiques et entreprenants.

La première journée de formation passée, les stagiaires se sentent plus confiants. Ils ont appris à connaître les intervenants de la médiathèque et prennent peu à peu conscience du soutien qui peut leur être apporté.

Les stagiaires n'hésitent pas à participer aux différentes interventions, faisant part aux autres de leurs expériences personnelles et des problèmes qu'ils rencontrent pour satisfaire les besoins des usagers. Des solutions peuvent être apportées par une communauté d'idées. Toutes les formations ont leurs stagiaires « locomotives », qui dominent l'ensemble du groupe et ont toujours une réflexion à faire sur ce qui vient d'être exposé et leurs stagiaires « wagons » qui écoutent respectueusement l'intervenant et parlent très peu. Parfois, il arrive qu'un stagiaire subisse la formation et reste totalement passif à son contenu, mais le cas est vraiment rare.

Les cours de la formation sont plus ou moins bien appréciés par les stagiaires. Ils apprécient le fait d'être impliqués dans le discours tenu par l'intervenant, cela suppose que l'exposé ne soit pas trop théorique et leur laisse la possibilité d'appliquer la théorie par des exercices pratiques. Ainsi, il est possible d'évaluer le succès des interventions à l'enthousiasme qu'elles ont suscité chez les bibliothécaires-volontaires. L'immersion documentaire, le désherbage et les cours mettant en valeur l'animation sont particulièrement appréciés par les stagiaires. Souvent le succès de l'exposé est déterminé par la compétence de l'intervenant. Hors, certains intervenants captivent davantage l'attention que d'autres. C'est notamment le cas du conteur Antoine de Gandt, qui reçoit souvent le plus grand nombre de compliments pour ses interventions.

A la fin du premier module, un questionnaire d'analyse de leur petite structure est distribué aux stagiaires. Ceux-ci peuvent faire le point sur la gestion de leur bibliothèque. C'est également le moyen pour les encadrants de savoir si le bibliothécaire connaît suffisamment la structure dans laquelle il travaille. Les questionnaires sont ramassés lors du second module, mais il n'en ressort pas de réelle analyse car les données sont difficilement exploitables. (CF première sous-partie)

Le second module démarre nécessairement par un bilan d'étape et un tour de table. Il s'agit de remettre les stagiaires dans l'ambiance de la formation. Les bibliothécaires font part des premières réalisations qu'ils ont effectuées dans leur petite bibliothèque suite à la formation. Bien souvent, les bibliothécaires commencent par des activités d'ordre technique, telle que le désherbage, la mise à l'inventaire du fonds et s'attachent ensuite à rendre la bibliothèque plus accueillante en travaillant sur l'aménagement de l'espace. Les bibliothécaires restent cependant très prudents dans leurs investigations.

Lors du deuxième module, les stagiaires sont beaucoup plus détendus, les intervenants distribuant davantage de savoir-faire que de cours théoriques. Les liens du groupe se sont renforcés, des amitiés se sont créées entre bibliothécaires. Souvent, à la fin de la formation les stagiaires s'échangent leurs adresses afin de pouvoir se revoir par la suite. Les encadrants tiennent à cette cohésion entre bibliothécaires, c'est pourquoi il est demandé à chacun d'eux de suivre l'ensemble de la formation.

A la fin de la formation, les encadrants dressent un bilan avec les participants. Les stagiaires expriment leurs critiques positives et négatives sur le stage lors du tour de tables. Ils n'hésitent pas à faire part de leurs regrets vis à vis de la formation. De manière générale, ils estiment que certains éléments ne sont valables que dans une grande bibliothèque ayant un budget conséquent et jugent que le modèle de gestion proposé lors de la visite de la B.M n'est pas applicable dans leur structure.

Les réactions des stagiaires sont également recueillies à froid par le biais d'un questionnaire d'évaluation, créé par les responsables de formation. En voici le contenu :

Evaluation de stage



Stage	
Date	
Lieu	

Echelle des notations :

- 0 = pas du tout satisfaisant
- 1 = peu satisfaisant
- 2 = moyennement satisfaisant
- 3 = satisfaisant
- 4 = très satisfaisant

I. INDICE GENERAL DE SATISFACTION.

0 – 1 – 2 – 3 – 4

Pourquoi ?

2. CONDITIONS MATERIELLES DE DEROULEMENT DU STAGE

	0	1	2	3	4	Remarques complémentaires
Durée du stage						
Horaires du stage						
Lieu du stage						
Salle de cours						
Support de cours						
Matériel pédagogique						

Observations :

3. MOTIVATIONS DE DEPART

Comment avez-vous été amené à suivre ce stage ? oui non

- vous avez demandé à suivre ce stage
- on vous a proposé de le suivre
- On vous a imposé de le suivre

Avez-vous suivi une autre formation cette année ? Laquelle ?

4. Les intervenants

Donnez vos appréciations sur les différentes interventions (pertinence, qualité, à renouveler, à ne pas renouveler, à améliorer...)

Séance animée par	Commentaire

5. PERTINENCE DE L'OBJECTIF

Pouvez-vous rappeler les objectifs du stage ?

L'objectif du stage tel qu'il a été fixé par la M.D.N. vous semble-t-il :

Un peu ambitieux pertinent trop limité

Pourquoi ?

L'objectif du stage tel qu'il a été fixé vous semble-t-il avoir été atteint ?

Quelles lacunes avez-vous notées par rapport à cet objectif ?

Quels éléments forts ont bien répondu à cet objectif ?

6. APPORTS DU STAGE

Qu'attendiez-vous de ce stage ?

Par rapport à vos attentes, le niveau des informations dispensées vous a-t-il paru :

Trop élevé adapté un peu faible trop faible

Ce stage a été pour vous un temps :	0	1	2	3	4
- d'acquisitions de connaissances					
- d'acquisitions de nouveaux outils et méthodes					
- de réflexion sur vos pratiques et leurs évolutions envisageables					
- d'échange avec les participants					
Pouvez-vous retirer de ce stage des applications utilisables dans votre travail ?					

7. VOS BESOINS EN FORMATION

En complément à l'issue de ce stage :

Dans un autre domaine :

8. AUTRES OBSERVATIONS, REMARQUES, SUGGESTIONS SUR LE STAGE

Merci de votre collaboration indispensable pour l'amélioration de nos programmes de formation.

Ce questionnaire est à renvoyer après la formation à la M.D.N., cependant lorsque le temps est suffisant, les encadrants préfèrent que le questionnaire soit rempli lors du bilan final pour être sûr de récupérer les données d'évaluation. Souvent, les stagiaires oublient de retourner le questionnaire ou ne désirent pas le remplir (pour eux il s'agit d'un papier administratif à remplir en plus !). Le questionnaire est également utilisé pour les journées de perfectionnement et les journées thématiques.

Les formations élémentaires reçoivent toujours un indice satisfaisant voire très satisfaisant. Il est vrai que pour la plupart des participants, il s'agit de leur première formation au métier de bibliothécaire, ils en retiennent forcément des acquis. En effet, rares sont les personnes à avoir suivi d'autres stages longs, exceptée une personne dont l'exemple mérite d'être cité car celle-ci avait auparavant suivi la formation A.B.F., puis avait éprouvé le désir de s'inscrire au stage de base, se rendant compte que l'aspect relation avec la B.D.P. n'avait pas été abordé.

Les critiques sont souvent liées aux horaires du stage, au lieu parfois trop éloigné pour les bibliothécaires-relais et au problème posé par le mercredi pour les mères de famille. Cette année, aucun stagiaire n'a été contraint de suivre le stage.

Le point de vue sur les intervenants est variable. Aucun intervenant n'a rencontré de franche hostilité. Cependant, les stagiaires désapprouvent les cours trop magistraux, longs et répétitifs. Ils ressentent souvent de la difficulté à se sentir concerné par l'exposé.

L'objectif est généralement perçu comme étant atteint, cependant certains stagiaires pensent parfois qu'il n'a été rempli que partiellement, lorsque certains aspects d'un sujet n'ont pas été abordés ou de façon trop succincte. A titre indicatif, la formation élémentaire de Merville s'est bien équilibrée entre les cours de gestion et les interventions portant sur l'animation, tandis que lors de la formation de Lille les cours sur l'animation en bibliothèque ont fait défaut. Certains bibliothécaires jugent quelques fois que l'objectif de départ de la M.D.N. est trop ambitieux, au vu de la masse d'informations à appréhender en peu de jours, les participants y sont très sensibles. L'accueil, les exercices pratiques, la visite de la bibliothèque et les interventions sur l'animation sont souvent perçus comme étant les éléments forts de la formation.

Les stagiaires disent souvent qu'ils ne s'attendaient pas à ce que le stage soit si dense et s'aperçoivent en fin de formation de leur méconnaissance initiale de toutes les facettes du métier. Ils regrettent que les modèles de gestion proposés par les encadrants soient toujours de grosses bibliothèques, bénéficiant d'un budget conséquent, modèles qui selon eux peuvent difficilement s'appliquer à leurs petites structures. Ils aimeraient sans doute que les réflexions portent davantage sur leurs pratiques et leurs évolutions envisageables.

En dernier lieu, les bibliothécaires peuvent exprimer leurs nouveaux besoins en formation, qui sont généralement nombreux en fin de formation. Cette année, des stages ont été demandés sur le conte, l'aménagement de la bibliothèque (mobilier, sectorisation,...), l'informatisation de la bibliothèque, les acquisitions, la gestion et l'accueil du public en sonothèque, comment harmoniser les relations avec les élus,...A la fin de la formation, les bibliothécaires-relais repartent avec une mallette du Conseil Général, l'ouvrage de Bertrand Calenge, Les petites bibliothèques publiques, la classification décimale Dewey (un exemplaire de chaque livre par relais) et un diplôme délivré par les intervenants de la Médiathèque Départementale du Nord.

Les journées de perfectionnement et les journées thématiques se déroulent dans une autre ambiance. Il arrive que certains stagiaires se retrouvent, mais il n'y a pas de cohésion du groupe comme pour la formation élémentaire. Ces stages sont estimés trop courts pour les stagiaires, qui disent ne pas avoir le temps de bien mettre en pratique les acquis théoriques. Les rencontres avec les professionnels du livre ou de la musique enchantent toujours les responsables des relais, dont il s'agit souvent de la seule opportunité. Ajoutons qu'il n'est pas rare de retrouver les mêmes personnes lors des différentes journées de formation. Ce sont souvent les plus motivées et les plus déterminées à faire de leur bibliothèque un service réussi.

L'ambiance des cours de la formation A.B.F. est encore différente des formations «maison», celle-ci s'étalant sur une plus longue période. Les rythmes d'apprentissage s'apparentent davantage à ceux du monde scolaire (cours/devoirs/examens). Les stagiaires apprennent à se connaître de façon plus progressive. D'après Chantal Bedoy, les stagiaires sont plus ou moins bien réceptifs à la formation selon les années. Le dernier groupe a davantage montré sa motivation à réussir la formation que ceux des années précédentes. Le fait que les stagiaires se connaissent mieux peut parfois représenter un handicap pour l'intervenant, qui est parfois confronté à un groupe dissipé. Les stagiaires subissent la pression de l'examen final et ont tendance à ne retenir que les connaissances nécessaires à l'obtention du diplôme national, qui leur permettra une reconnaissance dans leur activité.

Les formations semblent satisfaire dans l'ensemble les bibliothécaires-relais qui l'ont suivie. Malgré tout le programme de formation comporte encore certaines limites.

3.3 Quel bilan tiré du programme de formation ?

En dépit de son très bon fonctionnement, la formation professionnelle au métier de bibliothécaire, délivrée par la M.D.N. revêt encore des aspects négatifs, qu'il faut soulever.

Le bénévolat reste un des aspects les plus négatifs. Le personnel de la médiathèque est tout à fait conscient de se montrer de plus en plus exigeant envers les responsables de relais en les incitant à se former, en leur demandant des statistiques de leur bibliothèque, mais se trouve confronté à un grand dilemme car une personne ignorante en matière de bibliothéconomie ne peut assurément pas offrir un service décent aux usagers de la bibliothèque. Afin d'éviter que les relais ne soient que de simples dépôts de livres, où les documents sortent très peu, il est préférable de former des bénévoles qualifiés que de laisser des bénévoles incompetents s'occuper de la bibliothèque.

En fait, c'est le maire qui détient le pouvoir car c'est lui qui décide en matière d'embauche. Le personnel de la Médiathèque préconise l'emploi d'au moins un professionnel dans les bibliothèques relais, malgré tout ses propositions restent sans réponses. Les élus prennent souvent l'excuse du manque de budget nécessaire au financement d'un poste ou encore l'engagement dans d'autres projets de développement de la commune. D'un autre côté, il est déjà arrivé qu'un élu cherche à engager un professionnel des bibliothèques pour s'occuper du relais sans trouver réponse à sa demande.

La médiathèque joue ainsi sur une éventuelle reconnaissance sociale pour inciter les responsables de relais à se former, car il faut souligner que les candidatures spontanées aux différents stages de formation restent encore limitées. Souvent, il est nécessaire pour les responsables des formations élémentaires de relancer les personnes par téléphone et de les persuader de suivre le

stage. C'est notamment le cas pour la formation élémentaire, dont le premier module se déroule en septembre. Les responsables de la formation A.B.F. peuvent se permettre de n'étudier que les candidatures spontanées qui sont très nombreuses et nécessitent un tri. De même, pour les stages d'initiation à l'art du conte, les responsables de la formation sont toujours obligés de refuser des candidatures.

La formation de base délivrée par les B.D.P. n'est pas encore réellement reconnue par les élus, qui s'y intéressent très peu. Par contre la formation de l'Association des Bibliothécaires Français possède une bonne côte de popularité auprès des élus du fait de son diplôme national. Les stagiaires A.B.F. ont donc plus de chance d'obtenir une reconnaissance salariale que les stagiaires de la formation élémentaire à la gestion d'une petite bibliothèque.

La capacité d'accueil des stages reste limitée. Jusqu'à présent 106 bibliothécaires-volontaires ont suivi le stage de base, 21 ont suivi la formation A.B.F., au total 96 relais bénéficient aujourd'hui d'un personnel formé par la médiathèque. En réalité, ce chiffre est un peu surestimé car un certain nombre de stagiaires ont pu cesser entre-temps leurs activités à la bibliothèque, ce qui signifie d'une part que l'effort de formation s'est révélé inutile, d'autre part qu'une formation est de nouveau à proposer à la personne qui a repris en main la gestion de la bibliothèque à moins que la personne ne soit déjà formée. Cette situation arrive souvent lorsque la bibliothèque est gérée par un C.E.S. qui bien que motivé et entreprenant n'a pas la possibilité de transformer son contrat en emploi stable.

Il reste encore de nombreux dépôts à former. Malheureusement, il est impossible pour les bibliothécaires de la M.D.N. de proposer davantage de formations de base faute d'un budget suffisamment important et d'un personnel suffisamment nombreux pour assurer les cours. De même, la capacité d'accueil du stage de base, fixée à quinze personnes ne peut être augmentée, afin de préserver son efficacité.

Les formateurs estiment le travail consécutif à l'activité de formation très lourd à gérer et pensent qu'il serait bon que certains postes soient créés pour la gestion des activités de formation. Cela permettrait aux responsables des formations de se décharger des tâches administratives. Cela permettrait surtout d'assurer le suivi des stagiaires après la formation, d'étudier les transformations qu'ils ont opérées dans la gestion de leur bibliothèque, de les aider davantage sur le terrain (à désherber, à enrichir le fonds par des acquisitions judicieuses, à faire de la structure un lieu accueillant pour les adultes comme pour les enfants....).

En outre, cela permettrait d'enrichir encore le nombre de formations. Jusqu'à aujourd'hui la formation du personnel bénévole des relais ne concernait que les responsables de bibliothèques, la formation élémentaire ne consacrant qu'un cours d'une heure aux documents sonores, visuels et multimédia. Seules deux formations thématiques ont eu pour thèmes l'étude des genres musicaux et du cinéma, avec la journée consacrée aux musiques Techno et Disco, et la journée consacrée à la découverte du cinéma français (Rappelons toutefois que cette dernière a été annulée faute de candidatures suffisantes).

Hors les sonothécaires et vidéothécaires des relais se trouvent souvent tout aussi démunis que les bibliothécaires dans la gestion de leur structure. Les responsables-sonothèques disent éprouver des difficultés à se repérer dans la production musicale, à marquer la différence entre les différents genres musicaux et de ce fait à conseiller leurs différents publics. Ils aimeraient connaître les outils et méthodes nécessaires à la gestion de leur structure. De même, ils manquent de connaissances en matière de classement des documents et d'aménagement des locaux (mobilier, sectorisation,...). Cette année, les bénévoles des relais de la M.D.N. ont régulièrement demandé la mise en place d'un stage

élémentaire à la gestion d'une petite sonothèque. Ce même stage a été demandé pour la gestion d'une petite vidéothèque.

Pour le moment, seule la demande des responsables de relais sonothèques va être contentée par un stage de base, qui se déroulera sur trois jours respectivement à Le Quesnoy (février 1999) pour l'antenne du Hainaut-Avesnois et l'antenne du Cambrésis et à Hellemmes (avril 1999) pour l'antenne de Lille et l'antenne de Flandre. Les stagiaires pourront suivre des interventions sur les acquisitions de documents sonores, le développement des ressources documentaires musicales, le classement et la mise en valeur des collections...Pour l'instant il n'est pas prévu de stage pour la gestion d'une petite vidéothèque.

Il est intéressant de constater que la demande de formation émanant des stagiaires ayant déjà suivi des stages délivrés par la M.D.N. est en réelle augmentation, ce constat est la preuve qu'en dépit des problèmes rencontrés, l'activité de formation est un réel succès.

Il reste encore un long chemin à parcourir aux formateurs de la médiathèque pour mettre en place un programme de formation complet et qui soit le plus approprié aux responsables des petites bibliothèques des réseaux ruraux. Cependant, il ne faut pas oublier que le programme de formation n'a été mis en place que très récemment, alors que d'autres B.D.P. de France établissent des programmes de formations depuis une dizaine d'année.

Le bilan des activités de formation est pour le moment tout à fait positif, de par la motivation des formateurs, soucieux de transmettre leur connaissance du métier, de se former eux-mêmes afin d'être de bons pédagogues et de créer des cours adaptés à leur public..

En dépit de quelques petites critiques, les stagiaires repartent toujours satisfaits. La formation élémentaire à la gestion d'une petite bibliothèque leur permet souvent de trouver un nouveau souffle et de repartir sur de bonnes bases. Ils ont le sentiment d'avoir rompu leur isolement et d'avoir noué des liens plus importants avec les correspondants de la médiathèque. En outre, conscients d'avoir acquis des connaissances sur le métier, ils se sentent plus à même de répondre aux demandes de leurs usagers et d'assurer une gestion satisfaisante de leur bibliothèque. Généralement, les bibliothécaires cherchent à s'inscrire aux autres formations proposés par la B.D.P., ce qui encourage Marie-Odile Dupont et Alec de Beaurepaire à étoffer le catalogue des formations chaque année.

La brochure des formations s'est enrichie pour l'année 1998-1999 d'un cycle de formation de trois jours avec un stage de formation élémentaire à la gestion d'une petite sonothèque et de cinq formations thématiques avec pour sujet le jazz, les documentaires fictions pour enfants, le roman d'amour dans tous ses états, comment lire des livres à un groupe : Le Lire le Dire, et une formation sur la bande-dessinée pour adultes. Les quatres formations de base, les stages de perfectionnement et la formation A.B.F. sont reconduites cette année.

En réalité, les formations proposées par les bibliothèques départementales sont les seuls recours que les bibliothécaires des petites bibliothèques rurales ont pour se former. Aucune autre formation bibliothéconomique ne peut leur convenir, étant donné que celles-ci sont bien souvent d'un niveau universitaire. Il faut espérer que les efforts fournis par les bénévoles seront un jour reconnu par la création d'emplois rémunérés et l'embauche de professionnels du livre dans toutes les bibliothèques. Encore bien loin de cet idéal, il faut néanmoins souhaiter que le développement de la lecture publique sera demain au cœur des préoccupations de tous les élus.

Direction Odile CHOPIN (directrice par intérim)

Secrétariat Catherine VASSELIN Martine DOURLOU Corinne ROUCHÈRE Cathie VANHOUTE
Logistique Eric DEBUSSCHE Gérard PETIT

Antenne de Lille
Responsable d'Antenne
Assistants qualifiés et assistants de conservation Veronique BERTRAND Marie-Hélène FORESTIER Claire FIJO Edith AMIRALTI Patricia LEGALL Dominique LAMBERT Marjory FORTIN Catherine ZAWALICH
Agents qualifiés du patrimoine Joël HUBERT Marcel BEAURAIN Joël VANMARCKE

Sonothèque
Responsable Odile CHOPIN Conservateur en Chef
Secrétariat Cathie VANHOUTE
Assistants qualifiés et assistants de conservation Alic de BEAUREPAIRE Sylvia DELCOMBE Pascale LEKINEL Moussa CHERIF
Agents qualifiés du patrimoine Marc LENNE

Antenne de Cambrai
Responsable Fabienne RAUX Bibliothécaire territorial
Secrétariat Catherine COUPE
Logistique
Assistants qualifiés et assistant de conservation Frank ROBIN Ghislaine DANGE
Agents qualifiés du patrimoine

Antenne de Le Quesnoy
Responsable Marie-Odile DUPOINT Conservateur
Secrétariat Jocelyne ANCEL
Logistique Jean-Marie Koussil
Assistants qualifiés et assistants de conservation Guy FLODROPS Gilbert GUITADAURO Anne LAMBERT Laurence VANDAMME
Sonothèque Laurence RUSZCZYNSKI Georgie CAUDRY
Agents qualifiés du patrimoine André CARLIER Michel CAVERNE Didier JONVILLE Guy FOURMENTIN

Antenne d'Hazebroeck
Responsable Chantal BEDOY Conservateur
Secrétariat Chantal DELAIRE Marie-Annick WEBER Carole POULAIN
Assistants qualifiés et assistant de conservation Agnès DUROI Josée PAVY Monique CARLIER Francine LAGACHE Marie-Claire OBIJZINSKI
Sonothèque Jean-Luc BECAERT
Agents qualifiés du patrimoine Xavier BOCOQUET Philippe BACZKOVSKY Antoine TAILLY Gérard VAZE

RESEAUX DE L'ANTENNE DE LILLE (Arrondissement de Lille)

Arrondissement	Bibliothèque relais	Réseau	Nbre d'habitants	Sonothèque	Vidéotheque	Formations
Lille	Annoeullin	Carembault	8799			2 personnes : Formation de base (1997)
Lille	Anstaing	Lannoy	1116			
Lille	Attiches	Pont à Marcq	1960			
Lille	Avelin	Pont à Marcq	2321			3 personnes : Formation de base (1996 /98)
Lille	Baisieux	Lannoy	3563			1 personne : CAFB. 2 pers. Formation de base
Lille	Bauvin	Carembault	5453			
Lille	Beaucamps Ligny	Lomme	986			3 personnes : Formation initiale
Lille	Bersée	Le Pèvéle	1991	oui	oui	Formation A.B.F. (1996)
Lille	Bourghelles	Cysoing	1232			2 personnes : Formation de base (1997/98)
Lille	Camphin en Carembault	Carembault	1550	oui		
Lille	Cappelle en Pèvéle	Le Pèvéle	1727			2 personnes : Formation initiale
Lille	Carin	Carembault	957			1 pers. Formation A.B.F., 1 pers Formation de base
Lille	Chemy	Carembault	670	oui		Formation A.B.F.(1998)
Lille	Cobrieux	Cysoing	462			Formation de base (1996)
Lille	Emmerin	Seclin	2997			
Lille	Englos	Lomme	510			
Lille	Ennevelin	Pont à Marcq	1798	oui		Formation de base (1996)
Lille	Escobecques	Lomme	316		oui	Formation de base (1997)
Lille	Forest sur Marque	Lannoy	1502	oui	oui	
Lille	Fretin	Pont à Marcq	2884			
Lille	Gondrecourt	Carembault	3847			Formation de base (1996)
Lille	Hantay	La Basée	723	oui	oui	
Lille	Herilles	La Basée	1702			
Lille	Houplin Arcoisne	Seclin	3412			
Lille	Illies	La Basée	1198			Formation de base (1996)
Lille	La Neuville	Le Pèvéle	589			
Lille	Le Maisnil	Lomme	529			
Lille	Lezennes	Pont à Marcq	2884			Formation de base (1998)
Lille	Marquillies	La Basée	2958	oui		Formation de base (1997)
Lille	Mons en Pèvéle	Le Pèvéle	2069			Formation de base (1996)
Lille	Mouchin	Cysoing	1339			Formation de base (1997)

RESEAUX DE L'ANTENNE DE LILLE (Arrondissement de Lille)

Arrondissement	Bibliothèque relais	Réseau	Nbre d'habitants	Sonothèque	Vidéothèque	Formations
Lille	Noyelles les Seclin	Seclin	1013	oui	oui	
Lille	Péronne en Mélantois	Pont à Marcq	685			Formation de base (1996)
Lille	Provin	Carembault	3516			Formation de base (1997)
Lille	Quesnoy sur Deûle		5793			
Lille	Radinghem en Weppes	Lomme	1034			Formation de base (1997)
Lille	Salomé	La Bassée	1449			2 personnes : Formation de base (1998)
Lille	Templemars	Seclin	3378			
Lille	Toufflers	Lannoy	3597			
Lille	Tournignies	Le Pevèle	617			
Lille	Vendeville	Seclin	1304			
Lille	Wahagnies	Le Pevèle	2715			Formation de base (1998)
Lille	Wannehain	Cysoing	744	oui	oui	
Lille	Wewicq Sud		4340			Formation de base (1996)
Lille	Wicres	La Bassée	326			Formation de base (1996)
Lille	Willems	Lannoy	2686	oui	oui	

RESEAUX DE L'ANTENNE DE LILLE (Arrondissement de Douai)

Arrondissement	Bibliothèque relais	Réseau	Nbre d'habitants	Sonothèque	Vidéothèque	Formations
Douai	Aix les Orchies	Orchies	777			
Douai	Anhiers	Auby	960			
Douai	Aileux	Aileux	2668	oui		2 personnes : Formation initiale Formation de base (1997)
Douai	Auberchicourt	Montigny en Ostrevent	4763			
Douai	Auby	Auby	8480	oui	oui	
Douai	Bruille lez Marchiennes	Marchiennes	1129			
Douai	Brunémont	Fressain	376			Formation initiale
Douai	Bugnicourt	Fressain	936			
Douai	Cantin	Aileux	1424			Formation de base (1997)
Douai	Courchelettes	Auby	3029			
Douai	Coutiches	Orchies	2056			
Douai	Quincy	Auby	7234	oui	oui	
Douai	Dedhy	Montigny en Ostrevent	5522			
Douai	Ecaillon	Montigny en Ostrevent	2019	oui		
Douai	Erchin	Fressain	813			
Douai	Erre	Marchiennes	1396			
Douai	Estrées	Aileux	1029	oui		Formation initiale Formation de base (1996)
Douai	Faumont	Orchies	1669			
Douai	Féchain	Fressain	1883	oui		
Douai	Fénain	Marchiennes	5671			
Douai	Férin	Montigny en Ostrevent	1393			2 personnes : Formation de base (1997)
Douai	Fressain	Fressain	936			
Douai	Goeluzin	Aileux	1086			
Douai	Hornaing	Marchiennes	2951			
Douai	Lambres lez Douai	Auby	5065	oui	oui	
Douai	Lauwin-Planque	Auby	1779			
Douai	Lécluse	Aileux	1674			
Douai	Marchiennes	Marchiennes	4176	oui		
Douai	Montigny en Ostrevent	Montigny en Ostrevent	5536			
Douai	Nomain	Orchies	2320			

RESEAUX DE L'ANTENNE DE LILLE (Arrondissement de Douai)

Arrondissement	Bibliothèque relais	Réseau	Nbre d'habitants	Sonothèque	Vidéotheque	Formations
Douai	Orchies	Orchies	7080			
Douai	Roost Warendin	Auby	6734			
Douai	Rourcourt	Montigny en Ostrevant	337			
Douai	Saméon	Orchies	1269			Formation A.B.F. (1997)
Douai	Villers au Tertre	Fressain	621			
Douai	Vred	Marchiennes	1422			

RESEAUX DE L'ANTENNE DE LILLE (Arrondissement de Valenciennes)

Arrondissement	Bibliothèque relais	Réseau	Nbre d'habitants	Sonothèque	Vidéothèque	Formations
Valenciennes	Abson	Emerchicourt	3972			
Valenciennes	Aubry du Hainaut	Waller	1451			DE.U.S.T. (1997)
Valenciennes	Bellaing	Waller	1340			
Valenciennes	Bousignies	Brillon	250			
Valenciennes	Brillon	Brillon	623			Formation initiale
Valenciennes	Château l'Abbaye	Rumegies	715	oui		Formation de base (1998)
Valenciennes	Emerchicourt	Emerchicourt	1039			
Valenciennes	Hasnon	Brillon	623			2 personnes : Formation de base (1998)
Valenciennes	Haulchin	Waller	2661			
Valenciennes	Haveluy	Waller	3048	oui		
Valenciennes	Lecelles	Rumegies	2576			
Valenciennes	Lieu St Amand	Emerchicourt	4339	oui	oui	2 personnes : Formation de base (1997).
Douai	Marcq en Ostrevant	Emerchicourt	503	oui	oui	
Valenciennes	Maulde	Rumegies	891			
Douai	Mondhecourt	Emerchicourt	2610	oui		
Valenciennes	Montagne du Nord	Rumegies	1599			
Valenciennes	Neuville sur Escout	Emerchicourt	3001			2 personnes : Formation de base (1996)
Valenciennes	Petite Forêt	Waller	5302			
Valenciennes	Roeux	Emerchicourt	3470			
Valenciennes	Rumegies	Rumegies	1261			
Valenciennes	Sais et Rosières	Brillon	399			
Valenciennes	Thiant (sur Place)	Waller	2608			
Valenciennes	Thun St Amand	Rumegies	1067			
Valenciennes	Waller	Waller	5883			
Valenciennes	Wavrechain sous Denain	Waller	1801			

RESEAUX DE L'ANTENNE DE FLANDRE

Arrondissement	Bibliothèque relais	Réseau	Nbre d'habitants	Sonothèque	Vidéoθήque	Formations
Dunkerque	Ambouts-Cappel	Dunkerque				
Dunkerque	Ainèke	Cassel	1574			
Dunkerque	Bambecke	Wormhout	589			
Dunkerque	Bavinchove	Cassel	851			
Dunkerque	Berthen	Gode	466			Formation de base (1997)
Dunkerque	Bierne	Bergues	1622			2 personnes : Formation de base (1998)
Dunkerque	Blaringhem	Hazebrouck	1612	oui		
Dunkerque	Boeschepe	Gode	1914			
Dunkerque	Boëseghem	Hazebrouck	755			
Dunkerque	Bollezeele	Cassel	1481			
Dunkerque	Bourbourg	Bourbourg	7125	oui		CAFB, (1984)
Dunkerque	Bray-Dunes	Dunkerque	4770			Formation AB.F. (1998)
Dunkerque	Broukerque	Bourbourg	1172			2 personnes : Formation de base (1998)
Dunkerque	Buysseure	Cassel	2243	oui		3 personnes : Formation initiale
Dunkerque	Cappelle-Brouck	Bourbourg	1051			
Dunkerque	Cassel	Cassel	2243			Formation AB.F. (1998)
Dunkerque	Crochte	Wormhout	489	oui	oui	2 personnes : Formation AB.F. (1996/97)
Dunkerque	Doulieu (Le)	Merville	1140			2 personnes : Formation de base (1998)
Dunkerque	Eringhem	Wormhout	413			
Dunkerque	Estaires	Merville	5690			Formation de base (1997)
Dunkerque	Flêtre	Gode	710			
Dunkerque	Fort-Mardyck	Dunkerque	4098	oui		
Dunkerque	Godewaersvelde	Gode	1745	oui	oui	2 personnes : Formation de base (1997)
Dunkerque	Gorgue (La)	Merville	5045			
Dunkerque	Grand-Fort-Philippe	Dunkerque	6494	oui	oui	1 pers. CAFB (1991), Formation AB.F. (1997)
Dunkerque	Haverskerque	Hazebrouck	1334			2 personnes : Formation de base (1997)
Dunkerque	Holque	Bourbourg	885			2 personnes : Formation de base (1997)
Dunkerque	Hondzchoote	Bergues	3712			Formation de base (1997)
Dunkerque	Houtkerque	Wormhout	718			
Dunkerque	Hoymille	Bergues	3292			Formation AB.F. (1996)
Dunkerque	Lederzeele	Wormhout	556			

RESEAUX DE L'ANTENNE DE FLANDRE

Arrondissement	Bibliothèque relais	Réseau	Nbre d'habitants	Sonothèque	Vidéothèque	Formations
Dunkerque	Leffringkouwke	Dunkerque	4659			
Dunkerque	Looberghe	Bourbourg	1186			
Dunkerque	Loon-Plage	Dunkerque	6454			
Dunkerque	Lynode	Hazebrouck	544			
Dunkerque	Merris	Gode	895	oui	oui	Formation de base '98), Formation A.B.F. '98
Dunkerque	Merville	Merville	9077	oui	oui	Concours assistant '97, formation A.B.F. '98
Dunkerque	Millam	Bourbourg	595			
Dunkerque	Moères (Les)	Bergues	695			
Dunkerque	Morbexque	Hazebrouck	2651			Formation A.B.F. (1998)
Dunkerque	Neuf-Berquin	Merville	1087			
Dunkerque	Noordpeene	Cassel	711	oui	oui	
Dunkerque	Oudezeele	Gode	493			
Dunkerque	Pifgam	Wormhout	923			
Dunkerque	Renescure	Hazebrouck	2226	oui	oui	Formation de base (1998)
Dunkerque	Rexpoëde	Bergues	1539			
Dunkerque	Rubrouck	Cassel	703			
Dunkerque	St-Sylvestre-Cappel	Gode	1024			2 personnes : Formation de base (1997)
Dunkerque	St-Jans-Cappel	Gode	1377			
Dunkerque	St-Momelin	Bourbourg	390			
Dunkerque	St-Pierre-Brouck	Bourbourg	816	oui		
Dunkerque	Ste-Marie-Cappel	Cassel	591			
Dunkerque	Staple	Hazebrouck	625			
Dunkerque	Steenbecque	Hazebrouck	1567			2 personnes : Formation de base (1998)
Dunkerque	Steenvoord	Gode	4029	oui	oui	2 personnes : Formation de base (1997)
Dunkerque	Steenwerk	Merville	3094	oui	oui	
Dunkerque	Steenwerk (Croix du Bac)	Merville		oui	oui	
Dunkerque	Strazele	Gode	644			2 personnes : Formation initiale (1985)
Dunkerque	Téteghem	Dunkerque	5861	oui		Concours d'assistant
Dunkerque	Thiennes	Hazebrouck	832			
Dunkerque	Uxem	Dunkerque	1130			Formation de base (1998)
Dunkerque	Vieux-Berquin	Merville	2102	oui	oui	Formation de base (1997)

RESEAUX DE L'ANTENNE DE FLANDRE

Arrondissement	Bibliothèque relais	Réseau	Nbre d'habitants	Sonothèque	Vidéotheque	Formations
Dunkerque	Volkereinshove	Wormhout	422	oui	oui	
Dunkerque	Waihem	Bergues	1918			2 personnes : Formation de base (1998)
Dunkerque	Watten	Bourbourg	3044			2 personnes : Formation de base (1998)
Dunkerque	Wormhout	Wormhout	5131			
Dunkerque	Wulverdinghe	Bourbourg	227			
Dunkerque	Zegerscappel	Wormhout	1257			

RESEAUX DE L'ANTENNE DU HAINAUT-AVESNOIS

Arrondissement	Bibliothèque relais	Réseau	Nbre d'habitants	Sonothèque	Vidéothèque	Formations
Avesnes	Anor	Fourmies	960	oui		Formation de base (1997)
Valenciennes	Attres	Valenciennes	1 091	oui		
Avesnes	Assevent	Assevent	1 948	oui	oui	Formation de base (1997)
Avesnes	Avesnelles	Avesnes	2 667	oui		
Avesnes	Avesne-sur-Helpe	Avesnes	5 612			
Cambrai	Basuel	Landrecies	675	oui	oui	
Avesnes	Beaudignies	Le Quesnoy	527			
Avesnes	Beilaimont	Aulnoy-Aymeries	3 425			2 personnes : formation de base (1997)
Avesnes	Beltrechies	Bavay	235			
Avesnes	Beugnies	Solre-le-Château	512	oui	oui	
Avesnes	Boussies	Landrecies	1 719			
Avesnes	Bousois	Assevent	3481			
Cambrai	Catillon-sur-Sambre	Landrecies	931			Formation de base (1997)
Avesnes	Cerfontaine	Maubeuge	529			
Avesnes	Colleret-sur-Ostergnies	Maubeuge	1 727			
Avesnes	Cousolre	Solre-le-Château	2 484	oui	oui	
Valenciennes	Crespin	Valenciennes	4 560			
Avesnes	Damausies	Maubeuge	252			
Avesnes	Dimechaux	Solre-le-Château	283			
Avesnes	Dimont	Solre-le-Château	375			
Avesnes	Dompierre-sur-Helpe	Avesnes	1 162			
Avesnes	Eppe-Sauvage	Fourmies	248			3 personnes : formation de base (1997)
Valenciennes	Escaupont	Valenciennes	4 376	oui	oui	2 personnes : formation de base (1997)
Valenciennes	Estreux	Valenciennes	820			2 personnes : formation de base (1997)
Valenciennes	Famars	Valenciennes	2 010	oui	oui	
Avesnes	Feignies	Maubeuge	7 310	oui	oui	CA.F.B.
Avesnes	Felleries	Avesnes	1 626			
Avesnes	Féron	Fourmies	558			
Avesnes	Ferrière-la-Grande	Maubeuge	5 778	oui		D.U.T. documentation, formation A.B.F. (1996)
Avesnes	Ferrière-la-Petite	Maubeuge	1 158	oui		Formation de base (1997)
Avesnes	Flaumont-Waudrechies	Avesnes	353			

RESEAUX DE L'ANTENNE DU HAINAUT-AVESNOIS

Arrondissement	Bibliothèque relais	Réseau	Nbre d'habitants	Sonothèque	Vidéothèque	Formations
Avesnes	Forest-en-combrésis	Landrecies	522			
Avesnes	Glageon	Fourmies	1 958			Formation de base (1997)
Avesnes	Gommegnies	Le Quesnoy	2 024			
Avesnes	Grand-Foyt	Avesnes	421			
Avesnes	Gussignies	Bavay	292			
Avesnes	Hargnies	Bavay	453	oui	oui	
Cambrai	Houssy	Valenciennes	1 682	oui	oui	
Avesnes	Hon-Hergies	Bavay	764			
Avesnes	Houdain-lez-bavay	Bavay	893			
Avesnes	Landrecies	Bavay	4 058			
Avesnes	Leval	Aulnoy-Aymeries	2 601	oui		3 personnes : formation A.B.F. (1996-1997-1998)
Avesnes	Liessies	Avesnes	533			Formation de base (1997)
Avesnes	Limont-Fontaine	Aulnoy-Aymeries	288			
Avesnes	Louvignies-sur-Quesnoy	Le Quesnoy	917			
Avesnes	Lowrill	Maubeuge	7 404			Formation de base (1997)
Avesnes	Maresches	Le Quesnoy	943	oui		
Avesnes	Mecquignies	Bavay	585			
Avesnes	Monceau-st-Waast	Aulnoy-Aymeries	580			Formation de base (1997)
Avesnes	Neuville -en- Avesnois	Le Quesnoy	285	oui		
Avesnes	Ohain	Fourmies	1 160	oui	oui	
Cambrai	Ors	Landrecies	733			
Cambrai	Pommeireuil	Landrecies	754			
Avesnes	Pont-sur-sambre	Aulnoy-Aymeries	2 451			
Valenciennes	Préseau	Valenciennes	1 903	oui	oui	2 personnes : formation A.B.F. (1997-1998) 2 personnes : formation initiale
Avesnes	Preux-au-bois	Landrecies	767			
Avesnes	Prisches	Landrecies	964			Formation de base (1997)
Avesnes	Querenaing	Valenciennes	718	oui	oui	Formation de base (1997)
Avesnes	Le Quesnoy	Le Quesnoy	5 081	oui	oui	Concours assistant de conservation (1997), formation A.B.F.(1997)
Avesnes	Ramoussies	Avesnes	248			
Avesnes	Recquignies	Assevent	2 527			Formation de base (1997)
Avesnes	Sains-du-Nord	Avesnes	3 288			

RESEAUX DE L'ANTENNE DU HAINAUT-AVESNOIS

Arrondissement	Bibliothèque relais	Réseau	Nbre d'habitants	Sonothèque	Vidéoathèque	Formations
Combrai	Saint-Martin-sur-Ecaillon	Le quesnoy	455			Formation initiale (1996)
Avesnes	Saint-Waast-la-Vallée	Bavay	625			
Avesnes	Salesches	Le quesnoy	296			Formation de base (1997)
Avesnes	Sais-Poteries	Solre-le-château	1 551	oui		2 personnes : formation de base (1997)
Valenciennes	Saultain	Valenciennes	2 040			
Combrai	Saulzoir	Valenciennes	1 798	oui		DEUST (1989)
Valenciennes	Sebourg	Valenciennes	1 662			
Avesnes	Sepmeries	Le quesnoy	491			
Avesnes	Solesmes	Le quesnoy	5 060			Diplôme des bibliothèques pour tous
Avesnes	Solre-le-château	Solre-le-château	1 961			
Avesnes	Trélon	Fourmies	2 975	oui	oui	
Avesnes	Vendegies-au-bois	Le quesnoy	397	oui		
Avesnes	Verchain-Maugré	Valenciennes	1 035			
Avesnes	Vieux-Reng	Assevent	850			
Avesnes	Villers-Pol	Le quesnoy	1 257			
Avesnes	Wargnies-le-grand	Le quesnoy	1 021			
Sepmeries	Wignehies	Fourmies	3 555	oui		
	Marpent*					Formation de base (1997)
	Saint-Rémi-du-Nord*					Formation de base (1997)

RESEAUX DE L'ANTENNE DU CAMBRESIS

Arrondissement	Bibliothèque relais	Réseau	Nbre d'habitants	Sonothèque	Vidéothèque	Formations
Cambrai	Abancourt	Blécourt	415			
Cambrai	Aubendheul ou Boc	Blécourt	519			
Cambrai	Avesnes-les-Aubert	Avesnes-les-Aubert	3862			DE.U.S.T. (1989)
Cambrai	Banteux	Gouzeaucourt	311			
Cambrai	Bantigny	Blécourt	477			
Cambrai	Beauvois-en-Cambrésis	Carnières	212	oui		Formation de base (1997)
Cambrai	Béviliers	Carnières	591			Formation de base (1997)
Cambrai	Blécourt	Blécourt	326			
Cambrai	Boursies	Marcoing	243			
Cambrai	Boussières-en-Cambrésis	Carnières	460	oui	oui	
Cambrai	Carnières	Carnières	1047	oui	oui	Formation de base (1997)
Cambrai	Caulley	Clary	437			
Cambrai	Clary	Clary	116			
Cambrai	Escaudoewres	Escaudoewres	4223	oui		Formation A.B.F. (1996)
Cambrai	Estournel	Carnières	414			
Cambrai	Etrun	Escaudoewres	441			
Cambrai	Flesquières	Marcoing	296	oui	oui	Formation de base (1996)
Cambrai	Fontaine-Notre-Dame	Proville	1645			
Cambrai	Gonnelieu	Gouzeaucourt	274			
Cambrai	Gouzeaucourt	Gouzeaucourt	1386			
Cambrai	Hem Lenglet	Blécourt	464			
Cambrai	Honnedy	Le Cateau	490			
Cambrai	Honnecourt-sur-Escout	Gouzeaucourt	715			
Cambrai	lwuy	Escaudoewres	3431	oui	oui	
Cambrai	Les Rues des Vignes	Gouzeaucourt	723			
Cambrai	Lesdain	Gouzeaucourt	438			
Cambrai	Ligny-en-Cis	Clary	1843			2 personnes : Formation de base (1997)
Cambrai	Malincourt	Clary	533			
Cambrai	Marcoing	Marcoing	2157			
Cambrai	Maretz	Clary	1421			

RESEAUX DE L'ANTENNE DU CAMBRESIS (Suite)

Arrondissement	Bibliothèque relais	Réseau	Nbre d'habitants	Sonothèque	Vidéothèque	Formations
Cambrai	Masnières	Marcoing	2725			
Cambrai	Mauvais	Le Cateau	388			Formation de base (1997)
Cambrai	Mœuvres	Proville	448			
Cambrai	Naves	Escaudoevres	640			3 personnes : Formation initiale (1986)
Cambrai	Neuville-St-Rémy	Proville	3978			
Cambrai	Niergnies	Marcoing	511			
Cambrai	Noyelles-sue-Escout	Proville	661			
Cambrai	Pailencourt	Blécourt	933			
Cambrai	Proville	Proville	3668			4 personnes : Formation initiale (1986)
Cambrai	Raillencourt-Ste-Olle	Proville	2229			
Cambrai	Reumont	Le Cateau	331			
Cambrai	Ribécourt-la-Tour	Marcoing	416	oui	oui	4 personnes : Formation initiale
Cambrai	Rieux-en-Cambresis	Avesnes-les-Aubeit	1424			
Cambrai	Saint-Aubeit	Avesnes-les-Aubeit	1478	oui		Formation initiale (1986) et Formation de base (1997)
Cambrai	Saint-Hilaire-lez-Cambrai	Avesnes-les-Aubeit	1663	oui		
Cambrai	Saint-Souplet	Le Cateau	1342			3 personnes : Formation de base (1997)
Cambrai	Thun-St-Martin	Escaudoevres	478			Formation de base (1996)
Cambrai	Tilloy-lez-Cambrai	Proville	584			
Cambrai	Troisvilles	Le Cateau	763			
Cambrai	Villers-en-Cauchies	Avesnes-les-Aubeit	1209			
Cambrai	Villers-Outréaux	Clary	2429			
Cambrai	Villers-Plouich	Marcoing	422			
Cambrai	Walincourt-Selvigny	Clary	2182			Formation de base (1997)
Cambrai	Bethencourt		697			2 personnes : Formation de base (1997)

BIBLIOGRAPHIE

La Médiathèque Départementale Du Nord

GUILBAUD, Didier. La Médiathèque Départementale du Nord. – IN : Bulletin des bibliothèques de France, 1997, n°5, T 42. p 50-54

Formation A.B.F.

HECOUARD, Françoise. La formation des bibliothécaires : l'enseignement de l'Association des Bibliothécaires Français, 1992. 64 p.

Formation dans les bibliothèques départementales de prêts

BOULBET, Geneviève. -Faut-il former les bénévoles du réseau des B.C.P. ? –IN : Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires Français, 1^{er} trimest. 1991, n°150. p 23-25.

CARACO, Alain. Dix ans après, l'évolution des B.D.P. depuis la décentralisation. – IN : Bulletin des bibliothèques de France, 1997, T 42, n°. p16-17

GEMMERLE, Martine. - La Formation dans les réseaux départementaux des B.C.P.- Association des directeurs de bibliothèques centrales de prêt, 1991.

LARDERET, Nicole. Les réseaux départementaux sous l'angle de la formation. -IN Bulletin des bibliothèques de France, 1997, T 42, n°5. p 76-77

CALENGE ? Bertrand. A quoi former les bibliothécaires et comment ? .- IN : Bulletin des bibliothèques de France, 1995,T40, n°5. p 39-48.

GIRARD, Christine. Savoir-faire professionnels.- IN : Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires Français, 3^e trimest. 1994, n°150. p 66-67.

HECOUARD, Françoise. Formation de formateurs, une nécessité. IN : Bulletin des bibliothèques de France, 1996, T 41,n°6. p 39-48.

Pédagogie des adultes

COURAU, Sophie. Les outils de base du formateur. 1, Parole et supports. Paris : ESF, 1995. (Formation permanente en sciences humaines). 99-39 p

COURAU, Sophie. Les outils d'excellence du formateur. 2 Pédagogie et animation. Paris : ESF, 1995. (Formation permanente en sciences humaines). 127-35 p

